

LA DÉMOGRAPHIE DES PAYS D'AFRIQUE

Revue et synthèse

Malgré des progrès incontestables, la documentation démographique dont disposent la plupart des pays africains demeure pauvre : aucun d'eux, par exemple, n'est encore à même de fournir chaque année une évaluation de ses taux bruts de natalité et de mortalité qui ne résulte pour une part appréciable – quand elle n'est pas dangereusement prépondérante – d'approximations plus ou moins valables. C'est dire que le chemin est encore long, qui doit permettre à ces pays de parvenir à une connaissance de leurs populations, analogue à celle qui est couramment disponible dans les pays développés.

Francis GENDREAU, expert-démographe, maître de recherches à l'ORSTOM, a travaillé successivement à Madagascar et au Sénégal, a effectué diverses missions dans d'autres pays (Tchad, Haute-Volta, Côte d'Ivoire...) puis a présidé à la création et au développement de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé (Cameroun) au cours des années 1972 à 1976. Il était donc bien placé pour décrire l'état actuel de la documentation disponible en Afrique et faire ainsi le point des progrès et transformations depuis 1972 ⁽¹⁾.

Cet article est complété par la note (voir page 992) de M. François PRADEL de LAMAZE, consacrée aux trois pays d'Afrique du Nord, Algérie, Maroc, Tunisie, qui précise pour ces trois pays l'article de M. GENDREAU.

Vue de l'extérieur, l'Afrique est souvent perçue comme un tout, même si parfois l'on mentionne quelques sources d'hétérogénéité comme le climat ou l'histoire coloniale. En fait, à tout point de vue, géographique, économique, social, ethnique, l'un des traits marquants de

(1) Voir : La population de l'Afrique, par Chantal Blayo et Yves Blayo, *Population*, n° 6, 1972, pp. 1082-1101.

17 FEV. 1978
O. R. S. T. O. M.

Collection de Référé
n° 3022 Demog n°



Echelle 1/80.000.000

INED
318 77

Carte 1. — L'Afrique politique.

l'Afrique, composée politiquement de 58 pays ou territoires (carte 1 et tableau 1, page 928), est sa très grande diversité. La démographie n'échappe pas à la règle. Cette hétérogénéité commence avec les méthodes d'investigation démographique : le développement des opérations visant à améliorer la connaissance démographique a été très variable d'un pays à l'autre; il en résulte une très grande diversité dans le niveau de cette connaissance. Pour certains pays par exemple, le seul effectif global de la population n'est connu qu'avec une très grande marge d'erreur, alors que d'autres ont déjà réalisé des études démographiques approfondies. Mais cette diversité se retrouve aussi dans la très grande variabilité des paramètres démographiques : « Il y a moins de différence entre un Lapon et un Sicilien qu'entre un Peul et un Yoruba du Dahomey, entre un Touareg et un Lobi de Haute Volta » ⁽²⁾.

(2) P. Cantrelle, 1967. Données démographiques sur l'ouest africain, in *La Gazette Médicale de France*, p. 1584.

I. — L'investigation démographique en Afrique ⁽³⁾

Historique. La recherche démographique sur le continent a été dominée dès ses débuts par l'importance des problèmes de collecte des données de base. En effet jusqu'aux environs du début du xx^e siècle, il n'existait dans la plupart des pays africains guère de source de données sur laquelle appuyer une recherche démographique.

Cette situation a évolué plus vite dans les pays méditerranéens d'Afrique que sur le reste du continent. Dans ces pays en effet, en contact étroit et ancien avec les pays européens, s'est développée dès la fin du xix^e siècle une tradition de recensements et d'état civil qui s'est prolongée et amplifiée jusqu'à nos jours ⁽⁴⁾. Aussi la connaissance que l'on a, à l'heure actuelle, des populations de ces pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte) est-elle relativement bonne ⁽⁵⁾.

Par contre, l'évolution qui a prévalu dans les pays au Sud du Sahara a été moins favorable, bien que très diverse d'un pays à l'autre. Dans les territoires sous domination britannique, des recensements furent réalisés dès la fin du xix^e siècle, et même assez tôt répétés à un rythme décennal par l'administration coloniale. Simples « dénombrements » très rudimentaires au début, ils s'améliorèrent peu à peu et acquièrent les qualités des véritables recensements, en particulier l'énumération individuelle ⁽⁶⁾ et l'indépendance vis-à-vis des autres activités administratives, notamment fiscales. La pratique en fut conservée par les gouvernements de la plupart de ces pays devenus indépendants.

Dans les territoires sous domination française, au contraire, les recensements restèrent « administratifs » : « tout au long de la période dite préstatistique, une documentation démographique a certes été élaborée et publiée par les soins de l'administration, mais son utilisation (connue des intéressés) à des fins fiscales ou de recrutement, et ses modalités de collecte et de rassemblement lui enlèvent en fait une grande part

⁽³⁾ Ce chapitre reprend, avec de nombreuses retouches, les deux premières parties d'une communication de l'auteur sur « L'investigation démographique en Afrique » présentée à la Chaire Quételet 1976 sur *L'observation démographique dans les pays à statistiques déficientes* (Louvain, 29-30 avril 1976).

⁽⁴⁾ Pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, voir la note de F. Pradel de Lamaze, « Evolution récente de la population de trois pays du Maghreb », dans le même numéro.

⁽⁵⁾ Sur ces pays, voir J. Vallin, 1970, Les populations de l'Afrique au Nord du Sahara : Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Egypte. *Population*, n° 6, pp. 1212-1235.

⁽⁶⁾ C'est dès 1948 qu'eurent lieu les premiers recensements « case à case » en Afrique orientale anglaise (Kenya, Tanganika, Ouganda et Zanzibar) et en Côte de l'Or, d'après F. Lorimer, « The present situation of demography on Africa South of the Sahara », in *The Demography of Tropical Africa*, 1973, Princeton University Press, p. 5.

de sa signification statistique » ⁽⁷⁾. Aussi l'administration coloniale dut-elle dans les années 1955-1960 imaginer pour ses besoins propres d'autres systèmes de collecte, fondés sur les enquêtes par sondage ⁽⁸⁾.

Les territoires sous domination belge, notamment le Zaïre, connurent un système d'enregistrement continu de la population qui fut plus ou moins maintenu à l'indépendance.

Quant aux territoires sous domination portugaise, ils connurent des recensements décennaux à partir de 1940.

C'est ainsi qu'au moment de l'indépendance, les Services Nationaux de Statistique se trouvèrent placés dans des situations fort différentes : pour certains, notamment les pays anglophones, l'institutionnalisation de recensements périodiques ne posa pas de problème, alors que les autres durent poursuivre la réalisation d'enquêtes par sondage.

A côté de ces opérations, il faut enfin souligner dans l'un et l'autre cas deux types de sources de renseignements démographiques :

— L'une, administrative encore, est l'état civil : dans certains pays, il préexistait à la colonisation (Madagascar par exemple), mais dans la plupart, il fut institué par elle, souvent ponctuellement, au moins au début (population non autochtone, capitales ou grandes villes), avant d'être peu à peu généralisé, mouvement poursuivi à l'indépendance;

— l'autre concerne toutes les études, souvent monographiques, menées par différents chercheurs (médecins, administrateurs, officiers, sociologues...) : « ces études sont généralement caractérisées par un manque de rigueur et d'esprit statistique que ne parviennent pas à compenser une évidente bonne volonté et une connaissance souvent très grande du milieu » ⁽⁹⁾. Néanmoins, « le temps passé, la connaissance collective et individuelle des enquêtés, de leur langue et de leurs mœurs, permettent de vaincre certains obstacles s'opposant à la recherche démographique » ⁽¹⁰⁾ et ces études jalonnent le temps et l'espace de quelques points de repère qui permettent souvent aujourd'hui d'enrichir les connaissances sur la démographie africaine.

Ce bref survol historique montre l'importance des problèmes d'inventaire dans la recherche démographique africaine, importance encore primordiale de nos jours. Aussi les différents types d'opération évoqués ci-dessus vont-ils être présentés dans les paragraphes suivants.

⁽⁷⁾ *Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie Comparée*, Introduction, p. 4.

⁽⁸⁾ En fait, la première enquête par sondage en Afrique au Sud du Sahara semble avoir été celle réalisée en Rhodésie du Sud en 1948 (Lorimer, *op. cit.*).

⁽⁹⁾ *Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie Comparée*, Introduction, p. 4.

⁽¹⁰⁾ L. Henry, 1953, Introduction à l'article de J. Crocquevielle, Etude démographique de quelques villages Likouala (Moyen Congo). *Population*, n° 3, p. 491.

Les recensements administratifs. Ce vocable recouvre des opérations souvent différentes d'un pays à l'autre mais qui ne sont le plus souvent que de simples « dénombrements ». Dans la plupart des cas, ils ont les caractéristiques suivantes :

- leur but est fiscal;
- ils ont une certaine périodicité, variant de 1 an (Madagascar) à 5 ans (Haute-Volta);
- l'initiative, la responsabilité et l'exécution des opérations en reviennent aux fonctionnaires responsables des subdivisions territoriales (sous-préfets, chefs de canton,...) qui n'ont généralement pas de formation statistique;
- généralement la population est convoquée sur la place du village pour l'opération, et c'est là un aspect méthodologique important qui les différencie des « recensements techniques » ⁽¹¹⁾;
- parfois les chefs de famille reçoivent à l'issue du recensement une « carte de famille »;
- les cahiers de recensement restent le plus souvent au bureau du chef de canton ou à la sous-préfecture. Des résultats sont parfois centralisés au niveau national pour exploitation et publication.

Les avantages de ces opérations sont leur faible coût apparent et leur périodicité. Mais ces avantages ne compensent pas le plus souvent les inconvénients que présentent les résultats, sujets à caution du fait du manque de compétence du personnel qui les réalise et de leur but fiscal.

Les démographes auraient tort cependant de les ignorer car ils constituent souvent la seule source de renseignements existante (pour une base de sondage par exemple), peut-être susceptible d'être améliorée.

Une expérience a ainsi été tentée au Tchad en 1968, et une seconde a été envisagée en Haute-Volta mais elles n'ont pu malheureusement déboucher sur des résultats positifs. Au Tchad, il s'agissait presque d'un recensement classique puisqu'un Comité National du Recensement avait été constitué, que les questions pour la détermination des imposables n'étaient pas posées directement, et que la méthodologie courante d'un recensement était utilisée (cartographie, formation du personnel, dénombrement concession par concession de chacun des membres du ménage, contrôles,...). Une exploitation mécanographique était même prévue, mais n'a pas encore été réalisée. En Haute-Volta, il s'agissait de former les agents de l'administration chargés d'exécuter ces recensements. L'objectif était l'amélioration progressive de la qualité de ces recensements, un

(11) Terminologie empruntée à S.I. Looky, 1975, « *Collecte et exploitation des données démographiques* », IFORD, Yaoundé, 86 p. multigr.

cinquième du pays devant être recensé chaque année, le pays étant entièrement couvert au bout de cinq ans.

L'état civil. Les naissances, décès, mariages et divorces doivent être généralement enregistrés à l'état civil de la circonscription où s'est produit l'événement. Les conditions de cet enregistrement varient d'un pays à l'autre : gratuité ou non, étendue des circonscriptions administratives, délais de déclaration... En Afrique, sauf certains cas isolés (Algérie, Tunisie, la Réunion ou l'île Maurice par exemple), l'état civil n'enregistre qu'une faible partie des événements qui se produisent, la proportion dépassant rarement au niveau national 50 % pour les naissances, 30 % pour les décès et 10 % pour les mariages. Les pourcentages varient d'ailleurs d'une région à l'autre d'un même pays et sont plus élevés pour les centres urbains. Dans quelques pays, comme Madagascar, les officiers d'état civil transmettent des bulletins pour tous les événements enregistrés au Service de Statistique qui les exploite et publie les résultats.

L'intérêt de cette source de données est là encore limité du fait de la non complétude de l'enregistrement, qui ne permet généralement pas la détermination de lois de fécondité et de mortalité.

Le souci de mettre en place des structures permanentes d'observation des faits démographiques a conduit à envisager l'instauration d'un système d'état civil susceptible d'enregistrer les événements démographiques de façon plus complète que l'état civil officiel. Diverses expériences de ce type ont été ainsi menées :

— l'une dès 1955-1956 dans quatre cantons de Guinée à la suite de l'enquête de 1954-1955 (la première du genre en Afrique, rappelons-le), où un « état civil itinérant » a été mis en place, un agent passant régulièrement dans les différents villages de la zone à laquelle il était affecté pour y noter les événements qui s'y étaient produits depuis son dernier passage;

— d'autres comme celles du Sine Saloum (Sénégal)⁽¹²⁾ ou de l'Adamaoua (Cameroun)⁽¹³⁾ consistaient à déposer des cahiers dans les villages afin de comparer la fréquentation de ces cahiers (inscriptions gratuites) à celle de l'état civil officiel (payant).

Actuellement une réflexion est amorcée dans un certain nombre de pays africains en vue d'étudier la réforme des législations et des

⁽¹²⁾ P. Cantrelle, 1969, *Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Etat civil et observation démographique. Travaux et Documents de l'ORSTOM*, n° 1, Paris, 121 p.

⁽¹³⁾ A.M. Podlewski, 1969, *Un essai d'observation permanente des faits d'état civil dans l'Adamaoua. Recherche méthodologique. Travaux et Documents de l'ORSTOM*, n° 5, Paris, 150 p.

structures existantes en vue d'aboutir à un meilleur fonctionnement de l'état civil ⁽¹⁴⁾, et son dépouillement dans des zones où sa complétude semble bonne donne déjà de précieuses indications (Dakar, Brazzaville, Libreville...) ⁽¹⁵⁾.

Les recensements techniques. En Afrique, la réalisation de recensements se heurte à de nombreuses difficultés : coût élevé, communications difficiles, manque de personnel qualifié... Mais ce sont des opérations souvent considérées comme nécessaires pour les besoins de l'administration (notamment répartition de la population par circonscriptions administratives au niveau le plus fin) et de la planification. Un de leurs intérêts provient de ce qu'ils permettent d'établir des bases de sondages à partir desquelles peuvent être réalisées des enquêtes spécifiques.

Aussi la plupart des pays africains ont-ils décidé de réaliser des recensements nationaux, souvent avec l'aide des Nations Unies dans le cadre du « Programme Africain de Recensement » : pour certains de ces pays, il s'agit du premier recensement jamais réalisé. Si leur intérêt apparaît alors très grand, on peut toutefois regretter dans la plupart des cas la lourdeur et la complexité des opérations réalisées qui ont pu compromettre la qualité des données recueillies et qui ont mobilisé (et mobilisent encore) des services entiers au détriment d'autres aspects non moins importants de la collecte des données démographiques.

Les enquêtes. Les carences de l'état civil constatées en Afrique et ailleurs ont conduit à la mise au point d'une nouvelle méthode d'investigation, les enquêtes *rétrospectives* sur la mortalité et la fécondité. Les femmes en âge de procréer sont interrogées sur leurs naissances des douze derniers mois et sur leur descendance totale au moment de l'enquête ainsi que leur descendance survivante. Les chefs de ménage sont interrogés sur les décès survenus dans leur ménage au cours des douze derniers mois. Depuis 1964, une question sur la survie des parents a été introduite dans certaines enquêtes.

La plupart des pays d'Afrique Noire d'expression française et Madagascar ont été couverts par une série d'enquêtes nationales par

⁽¹⁴⁾ C'est ainsi qu'un séminaire a été organisé à ce sujet par l'OCAM. Voir Séminaire OCAM sur l'état civil (Lomé, 24 février-3 mars 1976). *Population*, 1976, n° 4-5, Notes et Documents, pp. 974-975. De même le CODESRIA a organisé récemment à Dakar une réunion sur ce thème.

⁽¹⁵⁾ Voir par exemple P. Antoine, P. Cantrelle, F. Sodter, Enregistrement des décès et étude de la mortalité urbaine. Etat civil de Libreville, Gabon, 1969-1972, et P. Duboz, C. Herry, Etude sur l'enregistrement des naissances et des décès à Brazzaville (1974-1975), République Populaire du Congo, 1976. *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol. XIII, n° 3, pp. 267-295.

sondage de ce type entre 1954 et 1966, qui ont abouti à l'accumulation d'une très riche documentation. En effet, à partir du moment où la décision d'effectuer ces enquêtes était prise, il leur a été demandé de fournir le maximum de renseignements, y compris des données de structure ou même sur les mouvements migratoires à partir de questions sur la situation de résidence et le lieu de naissance.

Cette méthode a aussi été employée dans les pays d'Afrique noire d'expression anglaise, essentiellement pour l'étude des données de mouvement, les données de structure étant fournies par les recensements.

L'analyse des résultats des enquêtes rétrospectives ayant mis en évidence de graves défauts dus à la méthode (omission d'événements, erreur d'évaluation de la période des douze derniers mois...), la méthode de l'enquête à passages répétés qui avait été utilisée antérieurement sur d'autres continents ⁽¹⁶⁾ a été introduite en Afrique à partir des années 1960 et a déjà été utilisée à un niveau national (Maroc, Tunisie, Algérie, Sénégal, Malawi...). Dans cette méthode, l'enquêteur revient à intervalles réguliers dans les ménages et note les modifications survenues depuis son passage précédent : l'appel à la mémoire des enquêtés est ainsi réduit puisque le passage précédent constitue une base de référence. L'amélioration de l'observation a été clairement établie lors de l'enquête algérienne ⁽¹⁷⁾.

Une autre technique d'enquête a été plus récemment mise au point, l'enquête renouvelée, dont l'intérêt est de « dégager une tendance moyenne, sur longue période », en étudiant « le devenir d'une population à partir de la liste nominative des individus issue d'une enquête ancienne » ⁽¹⁸⁾. Cette méthode utilisée en 1967-1968 sur un petit échantillon de population au Cameroun ⁽¹⁹⁾, a été utilisée avec succès en 1972-1973 en Haute-Volta ⁽²⁰⁾.

Autres méthodes. Quelques autres méthodes ont été employées sur le continent pour saisir les données démographiques :

⁽¹⁶⁾ Notamment en Asie (Chine, Inde, Pakistan) et en Amérique latine (Brésil, Chili).

⁽¹⁷⁾ J. Vallin, 1975, La mortalité en Algérie. *Population*, n° 6, pp. 1023-1046.

⁽¹⁸⁾ A. Quesnel, J. Vaugelade, 1973. « L'enquête renouvelée : enrichissement de l'observation et de l'analyse démographique dans les pays à statistiques incomplètes ». Communication au *Congrès International de Population*, U.I.E.S.P. Liège.

⁽¹⁹⁾ J. Hurault, Eleveurs et cultivateurs des hauts plateaux de l'Adamaoua. La population du lamidat de Banyo. *Population*, 1969, n° 5, pp. 963-994 et 1970, n° 5, pp. 1039-1084.

⁽²⁰⁾ A. Quesnel, J. Vaugelade, 1975, *Les mouvements de population Mossi. Démographie et migration*. ORSTOM, Ouagadougou, 146 p.

a) *La double collecte* : il s'agit d'améliorer la qualité des données recueillies par la réalisation de deux enregistrements indépendants. Les difficultés soulevées par cette méthode ont cependant généralement limité son utilisation à de faibles effectifs de population, sauf au Liberia (Enquête sur la croissance de la population, 1969-1971), ou au Maroc (Enquête méthodologique du CERED);

b) *Les registres paroissiaux* : ils peuvent fournir des données intéressantes dans les missions où ils ont été bien remplis et conservés ⁽²¹⁾;

c) *Les photographies aériennes* : une série de photographies aériennes sur un centre urbain peut donner des renseignements sur l'évolution de la population;

d) Enfin, il faut signaler les fichiers divers, les campagnes de vaccination, les monographies,... toutes sources de données qui, judicieusement employées peuvent améliorer la connaissance démographique, ainsi que toutes les opérations à but non directement démographique mais fournissant des sous-produits démographiques parfois très riches : enquêtes agricoles, enquêtes budget-consommation...

Typologie des opérations réalisées sur le continent. En fait, le classement des opérations de collecte de données démographiques réalisées sur le continent depuis 1950 selon la méthode utilisée, ne suffit pas à rendre compte de leur diversité. En effet, celles-ci diffèrent à de nombreux points de vue, et c'est à une véritable « typologie » de ces opérations qu'il est souhaitable d'arriver. Les critères à retenir sont sans doute multiples et l'on ne mentionnera ici que trois d'entre eux paraissant les plus discriminants :

— *Le champ* : une opération peut « couvrir » un pays entier, une région administrative, une agglomération, ou même une zone plus limitée (un groupe de villages, un quartier d'une ville...). Au sein du champ géographique ainsi défini, la population peut être enquêtée de façon exhaustive, ou par sondage; l'opération peut aussi ne concerner qu'une catégorie particulière de population, par exemple les femmes de 12 ans et plus pour une enquête sur la fécondité ou les enfants de moins de 15 ans pour une enquête sur la mortalité dans l'enfance...

— *La durée de la période d'observation* : les opérations visant à l'obtention de données d'état (recensements) ne durent guère en général sur le terrain. L'observation rétrospective porte en général sur une durée

(21) Voir notamment B. Lacombe, 1970, « *Fakao (Sénégal) : dépouillement de registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective. Méthodologie et résultats* ». Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 7, Paris, 156 p.

de 12 mois, et sur la vie génésique passée des femmes intéressées, mais là encore l'étude sur le terrain est limitée. Au contraire les opérations nouvelles ont tendance à s'étaler plus dans le temps : par exemple l'enquête à passages répétés dans deux zones du Sénégal (Ndemene et N'Gayokheme) qui dure depuis plus de 10 ans ⁽²²⁾, l'enquête renouvelée sur les migrations Mossi précédemment citée pour laquelle 12 années se sont écoulées avant la réutilisation de l'échantillon initial, ou l'opération menée sur les registres paroissiaux à Fakao (Sénégal) qui a fourni des résultats sur 35 années.

— *L'objectif* : les opérations menées sur une grande échelle ont le plus souvent pour but de fournir des résultats statistiques; mais d'autres objectifs peuvent être assignés, généralement à des opérations localisées, notamment : un objectif méthodologique (mise au point d'une nouvelle méthode d'enquête) ou un objectif administratif (par exemple étude du fonctionnement de l'état civil). Ce type d'opération, sans doute trop rare, mériterait d'être multiplié.

Vue d'ensemble des difficultés
de l'investigation démographique
en Afrique.

Après la présentation des divers
types d'observation démographique
utilisés en Afrique, il est souhaitable de donner une vue d'ensemble

des difficultés propres à cette investigation.

a) *Le manque de connaissance de base.*

Bien que cette difficulté soit le plus souvent en voie de disparition, compte tenu des efforts consentis au cours des dernières années, elle subsiste encore parfois et nous en citerons quelques exemples :

- manque de cartes détaillées, de listes de villages;
- manque d'informations sur les milieux humains concernés (coutumes matrimoniales, attitudes devant la mort, rôles des deux sexes...).

b) *La définition des concepts.*

Au niveau de la préparation des opérations, se pose le problème de la définition des concepts à utiliser. Les démographes n'ont pas toujours eu le souci d'adapter leurs concepts à la réalité sociale des populations étudiées, d'autant plus que cette réalité est souvent complexe et ne se laisse pas maîtriser aisément : des notions comme le ménage,

⁽²²⁾ D. Waltisperger, 1974, *Le fichier de population de N'Gayokheme (Sénégal). Analyse des données 1963-1970*. ORSTOM, Dakar, 109 p. + annexes, multigr.

la situation de résidence, l'activité,... ne se laissent guère enfermer dans des définitions simples; de même, les modalités selon lesquelles doivent être répartis les caractères sont aussi difficiles à répertorier et à définir (les situations matrimoniales, les ethnies...). Il faut espérer que la réflexion animée actuellement sur ce sujet par la Commission Economique pour l'Afrique pourra déboucher rapidement.

c) *Les difficultés de dénombrement.*

Au niveau de la collecte des données, interviennent ensuite des difficultés considérables : coût élevé des opérations, carences de l'administration locale, manque de personnel, multiplicité des langues et dialectes, difficultés liées au climat (saison des pluies), manque de moyens de transport....

Qu'il s'agisse de dénombrer des individus, des ménages ou des événements, les difficultés techniques sont nombreuses. Il peut y avoir en effet mauvaise compréhension de la question soit par l'enquêteur soit par l'enquêté : le chef de ménage peut déclarer dans son ménage tous ses enfants survivants, y compris ceux qui se sont établis ailleurs; une femme peut ne déclarer pour sa descendance que ses enfants survivants, ou que ses enfants issus de son dernier mariage, ou au contraire inclure à tort dans sa descendance les enfants qu'elle a adoptés ou recueillis.

Des omissions systématiques peuvent aussi se produire, comme par exemple celles des naissances suivies de décès, une naissance n'étant parfois considérée comme telle que si l'enfant a vécu un minimum de temps (jusqu'à ce qu'il ait un nom, qu'il marche, qu'il ait sa première dent...).

Enfin on peut se trouver devant des fausses déclarations volontaires : omission de personnes (par crainte de l'impôt par exemple), omission de décès (s'il est interdit par la coutume d'en parler)...

d) *Les erreurs d'appréciation du temps.*

Dans les pays africains, l'estimation du temps présente souvent de grosses difficultés.

C'est notamment le cas pour l'estimation des âges : en l'absence d'état civil, les âges doivent souvent être estimés. Diverses méthodes peuvent être utilisées (calendrier historique, classement des individus...) qui sont toutes délicates à mettre en œuvre. L'âge est encore à l'heure actuelle une donnée connue de façon très imprécise en Afrique et « il est nécessaire que les pays africains se consacrent à des études en profondeur, portant en priorité sur la détermination des âges, faute de quoi l'accumulation de l'information risque de ne pas être un progrès

de la connaissance »⁽²³⁾. L'on peut regretter à ce sujet le peu d'efforts consentis dans ce domaine lors des opérations récentes : depuis l'étude critique de l'utilisation du calendrier historique réalisée lors de l'enquête du Maroc de 1961-1963⁽²⁴⁾, peu d'enquêtes ont porté sur le thème de la détermination de l'âge, sauf celles de Côte d'Ivoire⁽²⁵⁾, du Nigéria⁽²⁶⁾ et du Cameroun⁽²⁷⁾.

La période des 12 derniers mois dans une enquête rétrospective peut être mal estimée du fait d'une mauvaise appréciation de cette durée, ou du mauvais classement d'un événement par rapport au début de la période. Par exemple, pour l'étude de la fécondité, la femme peut avoir tendance à surestimer la période des douze derniers mois, pour inclure dans cette période une naissance qui se serait produite un peu avant (« effet télescopique »).

Conclusion. Malgré ces difficultés, depuis un quart de siècle, de nombreuses investigations en matière de démographie ont été menées sur le continent africain.

Il n'est pas question dans le cadre de cet article de dresser la liste de ces opérations. A titre d'exemple, nous donnons cependant au tableau 2 la liste par pays des recensements techniques et des enquêtes par sondage (rétrospectives ou à passages répétés) à caractère national menés de 1946 à 1975 : au total plus de 160 opérations ont été réalisées, soit en moyenne 5 opérations par an sur l'ensemble du continent, ou 2,8 opérations par pays ou territoire au cours de la période considérée⁽²⁸⁾. Le nombre des recensements représente plus de deux fois celui

⁽²³⁾ F. Gendreau, R. Nadot, 1967, *Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie Comparée. Structures par âge, actuelle et future*. DGRST, Paris, p. 91.

⁽²⁴⁾ G. Sabagh, C. Scott, 1970, The historical calendar as a method of estimating age : the experience of the marocan multipurpose sample survey of 1961-1963. *Population Studies*, n° 24, pp. 93-109.

⁽²⁵⁾ D. Baillon, 1970, *Erreurs systématiques de recensement en milieu rural traditionnel. Mise en évidence. Essai d'analyse méthodologique*. ORSTOM, Abidjan, vol. III, n° 6, 30 p. + annexes multigr.

⁽²⁶⁾ J.C. Caldwell, A.A. Igun, 1971, An experiment with census-type age enumeration in Nigeria. *Population Studies*, vol. 25, n° 2, pp. 287-302 (trad. résumée de P. Gubry, in : *La démographie en Afrique d'expression française, Bulletin de Liaison*, n° spécial 4, nov. 1972, pp. 15-26).

⁽²⁷⁾ P. Gubry, 1975, Une confrontation entre deux méthodes de détermination des âges au Cameroun. *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, vol. XII, n° 4, pp. 325-336.

⁽²⁸⁾ Ce nombre est remarquablement proche de celui des recensements réalisés dans les pays de l'Amérique latine depuis 1945 : en moyenne 2,75 recensements par pays, d'après H. Gutierrez, 1977, Evolution de la population de l'Amérique latine. *Population*, n° 2, pp. 461-466.

des enquêtes : le premier est passé de 25 à 40 puis à 45 au cours des trois décennies successives 1946-1955, 1956-1965 et 1966-1975, alors que le second est passé de 6 à 23 puis à 22.

II. — La population de l'Afrique

Généralités. Malgré les efforts apportés dans la collecte des données au cours de ces dernières années, la connaissance de la démographie des pays africains reste encore sur de nombreux points très sommaire : à l'heure actuelle les données utilisées sont souvent fragmentaires et incertaines et ne doivent être considérées qu'avec prudence, vu la grande imprécision qui les entache. Le deuxième trait fondamental qui doit être souligné lorsque l'on s'efforce de donner une vue d'ensemble des populations de l'Afrique, c'est leur très grande diversité. Comme il l'a été dit précédemment l'Afrique est, du point de vue démographique, très hétérogène et les indices qui peuvent être définis au niveau du continent, doivent être donnés au niveau national de façon à saisir cette diversité. Mais même ces indices nationaux cachent eux-mêmes souvent de grandes différences régionales ou ethniques, par exemple entre :

- les populations sédentaires et les populations nomades dans les pays du Sahel;
- les différentes régions du Cameroun considérées comme une Afrique en miniature;
- les zones forestières et les zones de savane;
- les centres urbains et le milieu rural.

Les exemples pourraient être multipliés⁽²⁹⁾ : il s'agit là d'un aspect fondamental qui ne doit pas être oublié lors d'une présentation globale comme celle qui est tentée ici. En particulier, les différences ethniques sont souvent parmi les plus pertinentes, mais il ne pourra qu'y être fait allusion dans le cadre de cet article.

Pour les différents points abordés ci-après, l'on a fait figurer dans les tableaux 3 à 5 reportés à la fin du texte, les données relatives à chaque pays élaborées par les Nations Unies. Elles présentent l'intérêt de constituer un ensemble relativement homogène, même si elles peuvent apparaître inexactes pour tel ou tel pays particulier⁽³⁰⁾. Dans ces tableaux, les pays figurent par ordre alphabétique, comme pour les tableaux pré-

(29) D'ailleurs le découpage politique de l'Afrique, hérité de la colonisation et ne s'appuyant que rarement sur des frontières naturelles, géographiques ou humaines, accentue probablement cette diversité interne.

(30) Un travail actuellement entrepris par le groupe INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM sur l'évaluation des méthodes de collecte devrait, avec les résultats des recensements récents, permettre de corriger ces estimations.

cédents : en effet, il apparaît difficile de regrouper les pays en grandes régions, tout classement éventuel prêtant à discussion : d'une part, sur le plan démographique, l'hétérogénéité reste généralement forte à l'intérieur des grandes régions usuelles (Afrique du Nord, de l'Ouest, du Centre, de l'Est, du Sud), sauf peut-être pour certaines données dans des régions présentant une relative homogénéité socio-culturelle (l'Afrique du Nord par exemple); d'autre part le découpage en grandes régions pose des problèmes délicats (où classer par exemple le Soudan ?).

Effectifs et densités. La population du continent était estimée au milieu de l'année 1973 à environ 380 millions de personnes, soit un peu moins de 10 % de la population mondiale.

Les effectifs sont très variables d'un pays à l'autre : les cinq pays de plus de 20 millions d'habitants (dans l'ordre : Nigéria, Egypte, Ethiopie, Afrique du Sud, Zaïre) totalisent près de 170 millions d'habitants. A l'autre bout de l'échelle, nous trouvons 19 pays ou territoires de moins de un million d'habitants, totalisant seulement 7 millions d'habitants, soit moins de 2 % de la population du continent ⁽³¹⁾.

La densité d'ensemble est relativement faible : 12 habitants au kilomètre carré en 1973 (ensemble du monde : 28). Cet indice global masque une grande diversité de situations entre de très fortes densités, parfois supérieures à 100 hab./km², et de très faibles densités inférieures à 1 hab./km².

Encore ces densités nationales ne sont-elles que des moyennes de densités très variables à des échelons administratifs plus réduits (sous-préfecture, canton). En Egypte notamment, 99 % de la population est concentrée sur 3,7 % du territoire (la vallée et le delta du Nil), avec une densité de près de 800 habitants au kilomètre carré, alors que le 1 % restant vit sur plus de 96 % du territoire avec une densité très faible. L'on retrouve une situation semblable dans tous les pays présentant de vastes étendues désertiques (Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad...). Mais même pour les autres pays, la répartition de la popu-

⁽³¹⁾ L'étude des causes de ce faible peuplement sortirait du cadre de cet article, mais nous pouvons cependant reproduire ici la citation suivante : « De nombreuses régions du continent ont été plus peuplées dans un passé lointain qu'aujourd'hui... Le royaume de Kongo avait 2 millions d'habitants au XVI^e siècle... Au moment de la conquête coloniale, au terme de 3 siècles de traite négrière, la région n'avait pas le tiers de cette population. Elle n'a guère encore rattrapé le chiffre du XVI^e siècle. Le royaume florissant décrit par les Portugais au XVI^e siècle avait cédé la place au misérable pays que Stanley et Brazza visiteront. On pourrait multiplier les exemples » (Samir Amin, « L'Afrique sous-peuplée », Communication à la Conférence Africaine sur la Population, Accra, décembre 1971).

lation rurale est souvent très hétérogène, et ce trait est une donnée fondamentale de la démographie africaine.

La répartition de la population par sexe et par âge. La population de l'Afrique est très jeune, puisque les moins de 15 ans représentent 44 % de l'ensemble en 1970. Pour fixer les idées, il est peut-être utile de rappeler que cette proportion est de 25 % en Europe et de 37 % pour l'ensemble du monde. Cette jeunesse de la population africaine pose certains problèmes (lourde charge pour les actifs, grosses dépenses de scolarisation, rythme de formation des enseignants...), mais est aussi un facteur de dynamisme pour l'évolution des sociétés.

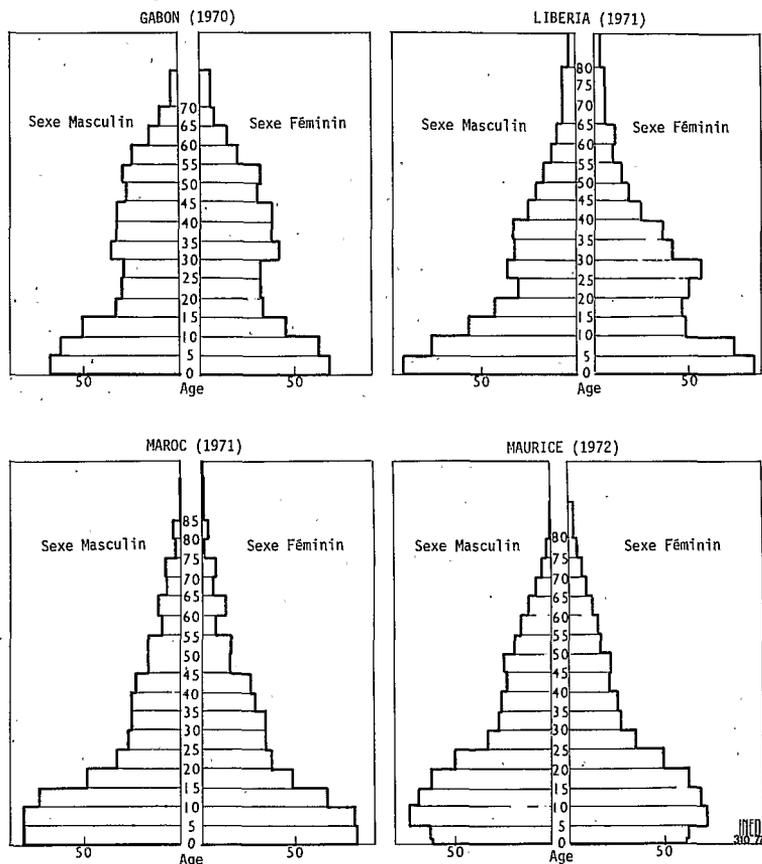
Cette proportion est l'un des indices les plus stables d'un pays à l'autre, puisque, sauf pour certains petits pays comme le Gabon, elle reste toujours supérieure à 40 % et atteint même 48 % pour l'Algérie, le Botswana, les Iles du Cap Vert, le Maroc, le Zimbabwe.

Il a été beaucoup écrit ⁽³²⁾ et il y aurait beaucoup à écrire encore sur la structure par sexe et par âge des populations des pays africains ⁽³³⁾ : en effet, l'observation laisse souvent apparaître des pyramides des âges perturbées, même si l'on procède à des regroupements quinquennaux des âges : base très large (c'est-à-dire effectif des 0-9 ans important), discontinuité à 10 ans, indentation à 15-19 ans ou 15-24 ans pour le sexe masculin et à 10-19 ans pour le sexe féminin. A titre d'exemple, quelques pyramides des âges obtenues lors de recensements ou enquêtes récents figurent aux graphiques 1 (pages suivantes).

Dans quelle mesure ces pyramides sont-elles une description exacte de la réalité ? Des erreurs systématiques sur les âges ne déforment-elles pas sensiblement cette réalité ? Il semble que certains phénomènes peuvent introduire des erreurs systématiques importantes : pour les hommes, l'absence d'état intermédiaire entre l'enfant (moins de 15 ans) et l'adulte (plus de 20-25 ans) entraîne un gonflement des enfants et des adultes ; la croissance de la « respectabilité » avec l'âge pousse les adultes à se vieillir quand on leur demande leur âge ; pour les femmes, l'âge qu'elles s'attribuent ou qu'on leur attribue est très lié à leur état matrimonial et au nombre de leurs enfants : autour de 15 ans, une femme sera vieillie par l'enquêteur si elle est mariée et rajeunie dans le cas contraire ; deux

(32) Voir notamment les ouvrages de synthèse *Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie comparée* et *Source et analyse des données démographiques* cités dans la bibliographie.

(33) Une étude est en voie d'être publiée sur ce sujet par le groupe de travail INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM. Un prochain article de *Population* en traitera.



Graphiques 1. — Pyramides des âges de quelques pays africains aux environs de 1970.

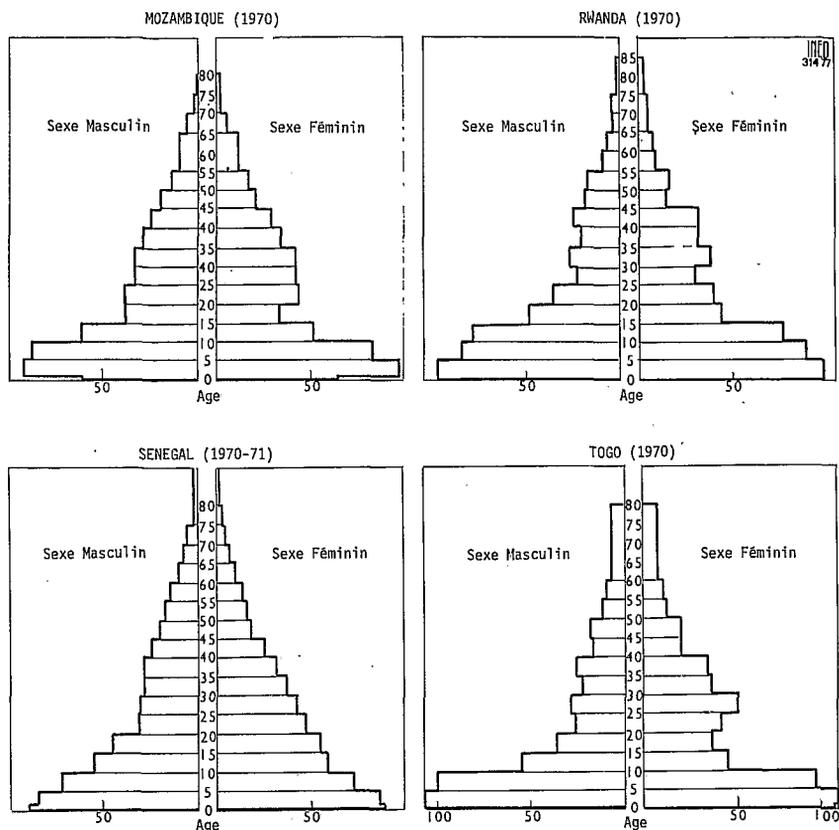
femmes de même âge se verront attribuer des âges différents selon leur nombre d'enfants, etc.

La proportion de la population urbaine.

La définition de la population urbaine change selon les pays, ce qui ne facilite pas les comparaisons internationales. Celle qui a été retenue ici est la population vivant dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants.

Globalement, le continent africain est peu urbanisé, avec une proportion de population urbanisée de 22 % en 1970 (Amérique du Nord : 75 % ; ensemble du monde : 37 %).

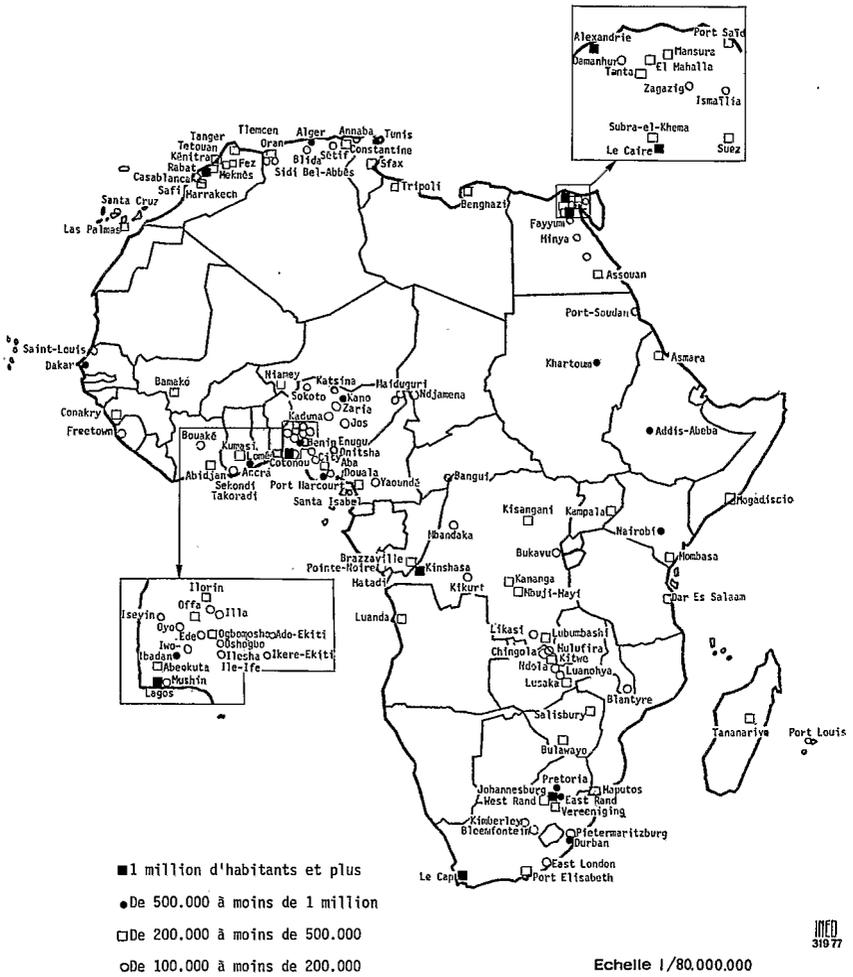
Mais là encore les situations nationales sont très variées entre des pays très peu urbanisés comme le Burundi, le Lesotho, ou le Rwanda



(proportion inférieure ou égale à 4 %) et des pays déjà relativement urbanisés comme l'Afrique du Sud, Maurice, la Réunion, l'Algérie, l'Égypte ou la Tunisie (proportion supérieure ou égale à 40 %), mais sans que cette proportion n'y atteigne jamais 50 % (exception faite pour le Territoire Français des Afars et des Issas où la ville de Djibouti représente 57 % de la population). Il serait intéressant de calculer cette proportion à un niveau géographique plus fin : par exemple au Nigéria, le pays Yoruba est très urbanisé et compte une douzaine de villes de plus de 100 000 habitants.

Par ailleurs, l'urbanisation se caractérise souvent par un phénomène de « macrocéphalie urbaine » où l'agglomération la plus importante représente un pourcentage très élevé de la population du pays ou de la population urbaine.

L'urbanisation pose des problèmes particuliers (logements, infrastructure, emplois...) et doit retenir l'attention des gouvernements d'autant



Carte 2. — Villes d'Afrique.

plus que le phénomène semble s'accélérer à l'heure actuelle en Afrique et ceci sans corrélation avec la création d'emplois urbains.

A titre indicatif, on a donné au tableau 4 la liste des 134 villes de plus de 100 000 habitants en 1970 élaborée par les Nations Unies (carte 2) (34). Sept d'entre elles seulement dépassaient le million d'habitants : Le Caire (5,7 millions), Alexandrie (2,0), Casablanca (1,5), Lagos, Johannesburg et Kinshasa (1,4), Le Cap (1,1).

(34) A ce niveau de détail et compte tenu de l'imprécision des données brutes, une telle liste ne peut être qu'indicative et ne concorde pas forcément avec les estimations résultant de recensements récents. Par exemple Ouagadougou devait avoir environ 100 000 habitants en 1970, mais ne figure pas sur la liste.

Nuptialité. Les données sur la nuptialité sont encore plus fragmentaires et plus hétérogènes que celles examinées précédemment. Aussi nous contenterons-nous de donner sur ce sujet quelques indications.

Deux caractéristiques essentielles de la nuptialité féminine sont sa précocité et son intensité :

« Dans 20 pays sur 29, plus de 50 % des femmes sont mariées à moins de 18 ans; dans 19 pays, l'âge moyen au premier mariage est inférieur à 19 ans; quant à l'âge modal, il se situe le plus fréquemment à 16 ou 17 ans. Les femmes encore célibataires à 20 ans sont en faible proportion (souvent moins de 20 %) » ⁽³⁵⁾.

« Pratiquement toutes les femmes se marient en Afrique : les proportions de célibataires à 50 ans sont rarement supérieures à 3 %, le plus souvent proches de 1 % parfois même négligeables » ⁽³⁵⁾.

Pour les hommes, « l'âge moyen au premier mariage est compris dans 17 pays sur 29 entre 23 et 26 ans », « les proportions de célibataires à 50 ans se situent le plus fréquemment entre 3 et 5 % » ⁽³⁵⁾.

L'évolution de l'âge moyen au premier mariage est variable selon les pays (pour lesquels on dispose de données) : il semble diminuer pour les deux sexes en Algérie et au Togo; il augmente pour les deux sexes au Maroc et en Tunisie; il stagne pour le sexe masculin au Sénégal, et y augmente pour le sexe féminin (mais à Dakar, il semble avoir diminué ⁽³⁶⁾).

La mobilité conjugale est généralement importante. A Dakar, « au cours de leur vie féconde, les femmes contractent en moyenne 1,8 mariage » ⁽³⁶⁾; au Togo, « à 50-54 ans, 32 % des femmes ont contracté au moins deux unions » ⁽³⁷⁾.

La polygamie est plus ou moins répandue selon les pays. Au Togo, « le nombre moyen de femmes par homme marié est de 1,5; la polygamie est plus intense dans les villages que dans les villes et c'est à Lomé qu'elle est la moins répandue » ⁽³⁸⁾. En Algérie, la polygamie est un phénomène peu intense et a beaucoup diminué pour se stabiliser vers 1954 à un niveau de l'ordre de 20 polygames pour 1 000 hommes mariés ⁽³⁹⁾.

Quant aux données relatives aux ménages, il paraît difficile de les

⁽³⁵⁾ D. Tabutin, 1973, « Tables de nuptialité africaines », Communication au Congrès International de la Population, Liège.

⁽³⁶⁾ B. Ferry, 1976, Données récentes sur la fécondité à Dakar (Sénégal). *Population*, n° 3, pp. 717-722.

⁽³⁷⁾ T. Locoh, 1976, La nuptialité au Togo. Evolution entre 1961 et 1970. *Population*, n° 2, pp. 379-398.

⁽³⁸⁾ T. Locoh, 1976, op. cité.

⁽³⁹⁾ D. Tabutin, 1974, La polygamie en Algérie. *Population*, n° 2, pp. 313-326.

présenter ici « dans la mesure où jusqu'à présent aucune normalisation n'a été précisée et où donc la comparabilité des résultats reste, par la force des choses, sommaire et bien souvent impossible »⁽⁴⁰⁾. A l'intérieur d'un même pays cependant, où cette comparabilité doit en principe être mieux assurée, l'on observe généralement une taille des ménages plus faible dans les centres urbains que pour l'ensemble du pays⁽⁴¹⁾.

Natalité, fécondité. La plupart des pays africains connaissent encore aujourd'hui une fécondité élevée (tableau 5), encore que celle-ci soit le plus souvent inférieure à celle de l'Europe ancienne, du Moyen-Orient⁽⁴²⁾ ou du Pakistan et du Bangladesh⁽⁴³⁾. Cette fécondité élevée se traduit par des taux bruts de natalité supérieurs ou égaux à 37 p. 1 000 (et atteignant 50 p. 1 000 et plus) pour la période 1970-1974, sauf pour de petites îles (Maurice, Sainte Hélène, la Réunion, les Iles du Cap Vert), le territoire français des Afars et des Issas et le Gabon. A ces taux correspondent des taux globaux de fécondité⁽⁴⁴⁾ et des taux bruts de reproduction généralement supérieurs respectivement à 150 p. 1 000 et à 2,5.

Ces indices nationaux masquent le plus souvent de grandes différences internes. A titre d'exemple, le tableau ci-après donne la « fécondité cumulée totale »⁽⁴⁵⁾ et la « descendance finale » par grands groupes ethniques et par lieux de résidence (urbain ou rural) pour le Ghana en 1968-1969⁽⁴⁶⁾.

Outre les difficultés de l'analyse tenant à ce que les classements obtenus à l'aide des deux séries d'indices ne concordent pas toujours, ce tableau montre l'ampleur des différences pouvant exister entre groupes ethniques au sein d'un même pays (par exemple en milieu rural la descendance finale varie de 4,5 à 7,2), ainsi que l'effet de l'urbanisation qui se traduit globalement par une fécondité plus faible, sans que ceci

(40) B. Lacombe, 1975, Les données collectives, in: *Sources et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*, INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM.

(41) F. Gendreau, 1967, *Afrique noire, Madagascar, Comores, Démographie comparée, Centres Urbains*. DGRST, Paris, 87 p.

(42) Y. Courbage, P. Fargues, 1975, La population des pays arabes d'Orient. *Population*, n° 6, pp. 1111-1141.

(43) J.C. Chesnais, J. Vallin, 1975, Les populations au Sud de l'Himalaya. *Population*, n° 6, pp. 1059-1110.

(44) Taux global de fécondité: Nombre de naissances annuel pour 1 000 femmes âgées de 10 (ou 15) à 45 ans.

(45) « Fécondité cumulée totale » également appelée « somme des naissances réduites ».

(46) S.K. Gaisie, 1974, Les niveaux de fécondité parmi les tribus ghanéennes in: *L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique*, The Population Council, New York, pp. 157-174.

Ethnies	Ensemble		Urbain		Rural	
	FCT	DF	FCT	DF	FCT	DF
Akan	6,6	6,6	5,5	6,0	7,1	6,7
Ga-Adangbe	5,8	6,0	5,5	5,5	6,1	6,3
Guan	6,3	6,4	5,4	6,1	6,9	6,5
Ewe	6,6	5,6	5,4	5,3	6,8	5,0
Tribus du Togo Central	6,4	7,2	—	—	6,5	7,2
Gurmantche	5,6	6,8	—	4,5	5,4	5,7
Mole-Dagbani (Mossi)	5,3	5,1	5,2	4,7	5,4	5,7
Gourounsi	5,0	4,6	—	5,1	4,7	4,5
Lobi	6,2	5,4	—	—	—	—
Ensemble	6,9	6,5	6,2	—	7,1	—

soit toujours vérifié pour chaque groupe ethnique (la descendance finale des Ewe et des Gourounsi est plus grande en ville qu'en milieu rural).

Les différences de fécondité (entre pays, entre groupes ethniques ou entre lieux de résidence) sont dues à de nombreux facteurs : âge au mariage, importance de la mobilité conjugale, niveau de la mortalité intra-utérine et de la mortalité infantile, fréquence du veuvage, comportements sexuels, importance de la stérilité, durée de l'allaitement... Sur ce dernier point, l'on peut citer le cas du Sénégal où à Dakar on a trouvé un âge moyen au sevrage de 19 mois ⁽⁴⁷⁾ alors que dans l'arrondissement de Niakhar (zone rurale) il est de 24 mois ⁽⁴⁸⁾.

On est alors conduit, après cette étude synchronique, à se poser la question de l'évolution de la fécondité : problème particulièrement important mais pour lequel les données font le plus souvent défaut. En ce qui concerne l'évolution sur longue période, l'on peut citer les estimations proposées pour l'Algérie ⁽⁴⁹⁾ du taux brut de natalité qui aurait augmenté de 36 p. 1 000 pour la période 1891-1925 à 42/43 p. 1 000 entre 1926 et 1949, puis à 48 p. 1 000 à partir de 1950. Cette tendance à la hausse semble confirmée pour le passé récent puisque la « fécondité cumulée du moment » aurait augmenté d'environ 10 % de 1955 à 1965 ⁽⁵⁰⁾. A la Réunion, l'on a observé aussi une hausse de la fécondité depuis le début du siècle, le taux de natalité étant passé de 36,2 p. 1 000 en 1911 à 39,2 p. 1 000 en 1931-1936 et 49,6 p. 1 000 en

⁽⁴⁷⁾ B. Ferry, 1976, Données récentes sur la fécondité à Dakar (Sénégal). *Population*, n° 3, pp. 717-722.

⁽⁴⁸⁾ P. Cantrelle, H. Leridon, 1971, Breast feeding child mortality and fertility in a rural zone of Senegal. *Population Studies*, vol. 25, n° 3, pp. 505-533.

⁽⁴⁹⁾ J.N. Biraben, 1969, Essai d'estimation des naissances de la population algérienne depuis 1891. *Population*, n° 4, pp. 711-734.

⁽⁵⁰⁾ G. Negadi, J. Vallin, 1974, La fécondité des Algériennes : niveau et tendances. *Population*, n° 3, pp. 491-516.

1951-1955 ⁽⁵¹⁾. Par contre depuis cette époque l'on assiste à une baisse importante de la fécondité, la somme des naissances réduites passant de 6,97 en 1952-1956 à 6,63 en 1959-1963 ⁽⁵²⁾ puis à 6,73 en 1965, 4,62 en 1970 et 4,2 en 1975 ⁽⁵³⁾, le taux de natalité décroissant tout au long de cette période pour atteindre 28 p. 1 000 en 1975. Pour les pays d'Afrique centrale (Congo, Gabon...), il semble que la fécondité a connu de grandes variations dans le passé.

On retrouve une baisse récente de la fécondité dans quelques pays comme la Tunisie, l'Égypte ou l'Île Maurice ⁽⁵⁴⁾. Cependant il est impossible de généraliser cette baisse à l'ensemble des pays africains. C'est ainsi que les estimations des taux bruts de natalité pour le Ghana depuis 1945 sont les suivantes ⁽⁵⁵⁾ :

Année/période	Taux brut de mortalité p. 1000
1945-1949	51
1948	49
1950-1954	51
1955-1959	50
1959-1960	47-55
1963-1964	52-54
1968-1969	49-50
1971	49,6

On peut en conclure que « bien que toutes ces estimations aient été calculées selon des méthodes différentes, elles indiquent toutes que la fécondité est élevée au Ghana et qu'elle est restée à peu près inchangée durant le dernier quart de siècle » ⁽⁵⁵⁾. On peut aussi citer le cas de Dakar où le taux brut de natalité serait passé de 49,6 p. 1 000 en 1964-1967 à 53,0 p. 1 000 en 1968-1971 ⁽⁵⁶⁾.

Mais du fait de l'absence de données, il n'est pas possible de préciser les tendances récentes de la fécondité pour de nombreux pays d'Afrique car si une baisse a pu être observée dans certains, une hausse

⁽⁵¹⁾ Y. Peron, 1966, La population des départements français d'outre-mer. *Population*, n° 3, pp. 99-132.

⁽⁵²⁾ Y. Peron, op. cité.

⁽⁵³⁾ H. Leridon, 1976, La situation démographique des départements français d'Outre-Mer. *Population*, n° 6, pp. 1247-1252.

⁽⁵⁴⁾ H. Okonjo, 1973, *Fertility levels and differentials in Africa*, in : Congrès International de la Population, Liège, 1973, vol. 2, pp. 149-161.

⁽⁵⁵⁾ S.K. Gaisie, K.T. De Graft-Johnson, 1976, *The population of Ghana*. CICRED, Paris, 139 p.

⁽⁵⁶⁾ C. Guittou-Corbille, 1976, Etude de la mortalité à Dakar 1964-1971. *La démographie en Afrique d'expression française*. Bull. Liaison, n° spécial, pp. 143-185.

de la fécondité n'est pas exclue dans d'autres, notamment en Afrique tropicale, certains facteurs pouvant agir en ce sens (réduction de la stérilité, abaissement de l'âge au mariage, abandon des interdits sexuels, sédentarisation des nomades...).

Mortalité. Les données relatives à la mortalité sont encore plus incertaines et fragmentaires que celles concernant la fécondité. Une chose est sûre cependant : le niveau de la mortalité est encore très élevé en Afrique. Le tableau 5 fournit pour la période 1970-1974 des taux bruts de mortalité généralement supérieurs à 15 p. 1 000 et atteignant même 26 p. 1 000 dans certains pays (Ethiopie, Haute-Volta, Mali), l'espérance de vie à la naissance étant le plus souvent comprise entre 38 et 54 ans. Seules de petites îles (Maurice, la Réunion et les Seychelles) se détachent de l'ensemble avec une mortalité beaucoup plus faible.

Un autre indice intéressant du niveau de la mortalité est constitué par le taux de mortalité infantile. La valeur de ce taux est généralement mal connue, sauf dans certains pays ou régions pour lesquels on dispose de données relativement sûres, qui figurent au tableau suivant ⁽⁵⁷⁾.

Pays/Région	Source (1)	Année/ Période	Taux de mortalité infantile p. 1000		
			Ensemble	Rural	Urbain
Afrique du Sud (popul. afric.)	EC	1970-1971	127		
Algérie du Nord	EPR	1969-1970	142	150	122
Cameroun : Adamaoua	EPR	1967-1968		161	
Cap Vert	EC	1970-1972	106		
Congo : Brazzaville	EC	1974-1975			69
Gambie : Bathurst	EC	1965-1967			74
Libéria	DC	1970-1971	159	171	126
Maurice	EC	1970-1972	57		
Nigéria	EPR	1965-1966		178	
St Thomas et Ile du Prince	EC	1970-1972	65		
Sénégal : Dakar	EC	1970-1972			68
Niakhar	EPR	1965		238	
Khombole-Thienaba	EPR	1966-1967		247	
Tunisie	EPR	1969	135		

(1) EC Etat civil
EPR Enquête à passages répétés
DC Double collecte

⁽⁵⁷⁾ Ce tableau provient pour l'essentiel de données figurant dans l'article de J. Vallin, 1976, La mortalité infantile dans le monde. Evolution depuis 1950, *Population*, n° 4-5, pp. 801-838.

Ces chiffres indiquent un niveau élevé pour la mortalité infantile, surtout dans les zones rurales, où les six valeurs sont comprises entre 150 et 250 p. 1 000. Mais l'une des caractéristiques essentielles de la mortalité tropicale est l'importance de son niveau entre 1 et 5 ans. C'est ainsi que pour la zone de Niakhar au Sénégal, on trouve un quotient de mortalité ${}_4q_1$ de l'ordre de 360 p. 1 000; un même ordre de grandeur a été obtenu dans une autre zone rurale du Sénégal, celle de Khombole-Thienaba. Une analyse plus fine montre qu'« après une chute rapide pendant le premier mois, la mortalité remonte à partir du 6^e mois pour atteindre un maximum autour du 24^e mois »⁽⁵⁸⁾. Les causes de ce phénomène encore peu expliqué sont probablement à rechercher dans les maladies infectieuses et les carences alimentaires⁽⁵⁹⁾.

Sur l'évolution de la mortalité enfin, il est, là encore, difficile de trouver des données valables⁽⁶⁰⁾. Les quelques indications que l'on possède semblent indiquer qu'elle a beaucoup baissé depuis le début du siècle, mais les tendances récentes ne sont pas faciles à mettre en évidence.

Pour l'île Maurice, nous disposons des données suivantes⁽⁶¹⁾, indiquant une baisse considérable de la mortalité depuis le début du siècle :

Période	Taux brut de mortalité p. 1000	Taux de mortalité infantile p. 1000
1901-1920	37,0	
1921-1943	29,2	
1944-1948	27,2	152,1
1949-1953	15,2	84,9
1954-1958	12,9	71,2
1959-1963	10,1	62,6
1964-1968	8,7	64,7

L'étude des registres paroissiaux à Fakao (Sénégal) a montré que « depuis 1940 la mortalité infantile a significativement baissé, mais elle

(58) P. Cantrelle et coll., 1969, Mortalité de l'enfant dans la région de Khombole-Thienaba (Sénégal). *Cahier série Sciences humaines de l'ORSTOM*, vol. VI, n° 4, pp. 43-74.

(59) P. Cantrelle, 1973, Niveaux, types et tendances de la mortalité, in : *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*. The Population Council, pp. 137-165.

(60) D'autant plus que les fluctuations sont sans doute amples d'une année sur l'autre et que les enquêtes, souvent ponctuelles, ne peuvent qu'en donner une image particulière.

(61) L. Honoré, 1974, Caractéristiques démographiques de l'île Maurice, in : *L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique*, The Population Council, pp. 62-68.

est compensée par une mortalité au sevrage qui en fait perdre l'acquis; à 5 ans le taux de survie n'est pas modifié et s'établit à 65 % » ⁽⁶²⁾.

Toujours au Sénégal, mais à Dakar cette fois, les taux brut de mortalité passe de 13,5 p. 1 000 en 1964-1967 à 12,1 p. 1 000 en 1968-1971, le taux de mortalité infantile passant pour les mêmes périodes de 81,7 p. 1 000 à 63,0 p. 1 000 ⁽⁶³⁾.

Par contre « l'enquête de Kinshasa montre qu'en 1967 le taux brut de mortalité est resté au niveau de 1955; *a fortiori* ne peut-il avoir baissé dans les zones rurales, médicalement délaissées depuis 1960 » ? ⁽⁶⁴⁾

La baisse de la mortalité dépend en effet de nombreux facteurs : progrès des services médicaux et amélioration de l'infrastructure sanitaire, campagnes de vaccinations et d'éradication de masse, amélioration des conditions d'hygiène générale, développement socio-économique, élévation du niveau de vie ⁽⁶⁵⁾. Il est certain que l'évolution de ces différents facteurs n'a pas été forcément favorable dans tous les pays depuis vingt ans, et que la mortalité a pu ne pas baisser partout, surtout en milieu rural. Aussi les estimations fournies au tableau 5, parfois à partir de données anciennes actualisées dans l'hypothèse d'une baisse de la mortalité, sont-elles probablement dans certains cas inférieures à la réalité.

Accroissement naturel, L'accroissement naturel est généralement élevé en Afrique : le taux d'accroissement naturel reste dans la plupart des cas compris entre 1,5 % et 3 % pour la période 1970-1974, sauf pour certains pays comme le Gabon où il n'est que de 1,0 % (valeur due à la conjonction d'une faible fécondité et d'une mortalité élevée) ou au contraire pour l'Algérie ou le Zimbabwe où il est de 3,35 % (valeur découlant d'une forte fécondité et d'une mortalité en baisse). Pour l'ensemble du continent il atteint 2,6 % (Amérique latine : 2,9 %, Asie : 2,3 %, ensemble du monde : 2,0 %); certains taux d'accroissement sont d'ailleurs peut-être surestimés dans la mesure où la mortalité est sans doute plus forte qu'indiqué. Le taux net de reproduction, indice dont la valeur ne dépend pas de la structure par âge de la population, vaut pour l'ensemble du continent 2,10, les valeurs extrêmes étant 1,45 (Maurice) et 2,65 (Algérie) et la majeure partie de la distribution se situant entre 1,70 et 2,40.

⁽⁶²⁾ B. Lacombe, 1970, op. cité.

⁽⁶³⁾ C. Guitton-Corbille, 1976, op. cité.

⁽⁶⁴⁾ A. Lux, 1976, « Infécondité et politique démographique : le cas de l'Afrique ». *Population*, n° 4-5, pp. 970-974.

⁽⁶⁵⁾ « La mortalité en Afrique : niveaux, caractéristiques et tendances récentes ». OMS, Communication à la Conférence africaine sur la Population, Accra, décembre 1971, 30 p. multigr.

A côté de cet accroissement naturel, les mouvements migratoires, seconde composante de l'accroissement, sont beaucoup moins bien connus malgré l'importance qu'ils revêtent souvent. Mentionnons tout d'abord le nomadisme qui n'a fait l'objet que de rares études, en grande partie à cause des difficultés de l'observation ⁽⁶⁶⁾.

Les migrations internes comprennent en premier lieu les mouvements des campagnes vers les villes : l'Afrique connaît actuellement une urbanisation beaucoup plus rapide que par le passé. La proportion de la population vivant dans les villes de plus de 20 000 habitants n'est passée que de 5 % en 1920 à 10 % en 1950, mais elle devait dépasser 20 % en 1970. De même les villes de plus d'un million d'habitants qui n'étaient que 2 en 1950 (Le Caire et Alexandrie) étaient déjà 7 en 1970. Quant aux déplacements internes de population vers une région rurale (par exemple dans les pays d'Afrique de l'Ouest, de l'intérieur vers les régions côtières), il faut distinguer entre mouvements spontanés, souvent très mal connus, et mouvements organisés dans le cadre d'opérations d'aménagement qui ne portent le plus souvent que sur des effectifs faibles.

Enfin les migrations internationales sont, elles aussi, très mal connues. Après l'émigration forcée de la traite des esclaves puis l'immigration européenne de la période coloniale dans certaines colonies de peuplement, on assiste depuis les indépendances à un retour en Europe de cette population (Français d'Algérie, Portugais d'Angola, Britanniques du Zimbabwe...). De même certains pays ou territoires connaissent une émigration importante de leur population nationale vers l'Europe : des trois pays du Maghreb, surtout vers la France, de la Réunion vers la France, de Maurice vers l'Australie et le Royaume Uni... Enfin entre pays africains, il existe certains courants migratoires : vers l'Afrique du Sud à partir de Bostwana, du Lesotho, du Mozambique et du Swaziland; vers la Côte d'Ivoire à partir de la Guinée, de la Haute-Volta, du Mali et du Niger; vers le Sénégal à partir du Mali et de la Mauritanie...

Parmi les rares données relatives aux mouvements migratoires, nous citerons quelques résultats globaux de l'enquête renouvelée en pays Mossi (Haute-Volta) précédemment évoquée, enquête justement réalisée en raison de l'importance des migrations affectant cette population. Le bilan de la période 1961-1973 est résumé dans le tableau ci-après (effectifs en milliers) ⁽⁶⁷⁾.

Le taux d'accroissement annuel moyen au cours des 12 années n'a été que de 0,4 % (+ 1,5 % d'accroissement naturel — 1,1 % de migration nette).

⁽⁶⁶⁾ Voir par exemple J. Brenez, 1971, L'observation démographique des milieux nomades. L'enquête de Mauritanie. *Population*, n° 4, pp. 721-736.

⁽⁶⁷⁾ A. Quesnel, J. Vaugelade, 1975, op. cité.

Population présente en 1961 ..	2 107	} accroissement naturel + 432
Naissances survivantes	+ 795	
Décès	— 363	
Immigrations	+ 480	
Emigrations	— 787	
<hr/>		} solde migratoire ... — 307
Population présente en 1973 ..	2 232	

Ces résultats sont dus essentiellement aux migrations de travail en Côte d'Ivoire et la « saignée » effectuée sur la population est donc considérable, d'autant plus que, différenciée selon le sexe et l'âge, elle fait apparaître une proportion d'absents supérieure à 50 % chez les hommes de 20-29 ans.

Perspectives. Le tableau 6 fournit les principales caractéristiques du continent dans les quatre hypothèses retenues par les Nations Unies :

a) Le taux brut de reproduction et l'espérance de vie à la naissance sont les grandeurs sur lesquelles ont été formulées les hypothèses.

— Le taux brut de reproduction de chaque pays est respectivement en baisse moyenne, légère, ou importante, ou constant, au niveau national, pour chacune des hypothèses : moyenne, forte, faible, fécondité constante. Partant d'un niveau de 3,1 pour le continent, l'éventail en fin de période (1995-1999) va de 2,1 à 3,1.

— l'espérance de vie à la naissance de chaque pays est respectivement en hausse moyenne, importante, légère, ou moyenne pour chacune des hypothèses : moyenne, forte, faible, fécondité constante. Partant d'un niveau de 45 ans, l'éventail en fin de période va de 54 à 59 ans.

Compte tenu de ce qui a été écrit dans les paragraphes précédents sur la fécondité et la mortalité, ces hypothèses reposent sur des données très précaires et sont donc très discutables. En particulier des baisses de près de 50 % de la fécondité ou de près de 30 % de la mortalité semblent fort peu probables en Afrique au cours de la période 1970-2000.

b) Quoi qu'il en soit, dans ces conditions la population passerait d'environ 350 millions en 1970 à une valeur comprise entre 750 millions et 870 millions en l'an 2000 selon l'hypothèse retenue : dans tous les cas la population fait plus que doubler, le facteur multiplicatif variant de 2,12 à 2,47, soit un taux annuel moyen d'accroissement compris entre 2,5 % et 3,1 %. Le tableau 6 donne d'ailleurs les valeurs de ce taux d'accroissement, ainsi que celles des taux bruts de natalité et de mortalité.

c) Perspectives d'urbanisation (tableau 7). Le phénomène d'urbanisation que connaît l'Afrique pourrait faire doubler entre 1975 et 2000

le nombre des villes de plus de 100 000 habitants qui pourraient accueillir en fin de période près de 30 % de la population du continent. Les villes de plus d'un million d'habitants seraient alors 63, et celles de plus de 5 millions d'habitants au nombre de 5 (Le Caire, Lagos, Kinshasa, Alexandrie, Casablanca).

Conclusion

Ce bilan des connaissances actuelles sur la démographie africaine montre l'ampleur de la tâche restant à accomplir. En effet malgré les efforts déjà fournis, longue est encore la liste des points d'interrogations : dans de nombreux cas, les effectifs globaux ne sont souvent connus qu'avec une très large approximation, les données de structure et surtout de mouvement ne sont la plupart du temps pas mieux saisies. Ce constat ne doit cependant pas masquer les progrès déjà accomplis, car la situation a évolué depuis les années cinquante, et même si de grosses lacunes subsistent encore, les séries d'enquêtes et de recensements qui ont touché la plupart des pays du continent, constituent des apports scientifiques considérables. Pour que cet effort ne soit pas vain et qu'il aboutisse à des progrès substantiels, des options claires doivent être prises quant aux *objectifs* et aux *moyens*. Il revient alors aux responsables nationaux d'analyser la situation propre à chaque pays et à définir une véritable *stratégie* de la collecte, et plus généralement de la recherche démographique.

En effet les objectifs peuvent être très divers, selon la précision demandée aux estimations, et leur niveau géographique, selon la volonté plus ou moins grande de disposer d'indicateurs permanents...

Du choix des objectifs découleront des indications pour le choix des moyens : disposer de données de mouvements annuelles à un niveau régional fin n'entraînera pas la mise en œuvre des mêmes moyens que si l'on désire des indicateurs globaux à des dates plus ou moins rapprochées. De même un pays peut souhaiter pour des raisons administratives, améliorer ses recensements administratifs, ou son état civil, objectifs dont le démographe profitera, alors que dans un autre pays, il faudra compter sur des opérations de type uniquement statistique.

Compte tenu de la diversité des situations actuelles des pays africains, il ne saurait être question de proposer une solution unique et l'on se contentera ici d'attirer l'attention sur un problème. En effet, deux attitudes opposées peuvent différencier à l'heure actuelle les choix à effectuer en matière de recherche démographique.

Selon la première, les conditions de la collecte des données sur le terrain en Afrique ne permettent pas et ne permettront sans doute pas

dans un avenir proche de disposer de données d'observations valables, quel que soit le soin apporté à cette collecte. Aussi n'est-ce pas la peine de porter sans succès les efforts sur ce point et vaut-il beaucoup mieux mettre l'accent sur l'analyse et développer les méthodes de l'analyse des données imparfaites de façon à pouvoir redresser les données brutes et finalement disposer de résultats fiables.

Au contraire, pour la seconde position, il est vain de vouloir espérer améliorer les connaissances démographiques si l'on ne collecte pas des données de bonne qualité. Les méthodes de l'analyse des données imparfaites ne sont qu'un palliatif qu'il faut éviter au maximum, d'autant plus qu'elles reposent sur des hypothèses précises que l'on ne peut pas toujours admettre. Aussi l'effort doit-il porter sur l'amélioration des méthodes de collecte, seul moyen susceptible de progresser dans la situation présente.

Ce débat, sans doute moins tranché dans la réalité, figure cependant souvent de façon sous-jacente dans les discussions menées sur la recherche démographique en Afrique. La solution se situe probablement entre les deux attitudes, et diffère sans doute d'un pays à l'autre; mais il paraît important dans la plupart des pays de privilégier les efforts visant à l'amélioration des méthodes de collecte ou à la mise au point de nouvelles méthodes. La deuxième partie de cet article a d'ailleurs montré l'intérêt de ces études. Il faut voir par exemple la richesse des analyses menées à partir d'opérations comme l'enquête algérienne de 1969-1970, ou comme l'enquête du Sine-Saloum (Sénégal) et ses prolongements.

Trois enseignements au moins peuvent être tirés de ce type d'expérience :

1. — Tout d'abord des opérations comme celles-ci contredisent l'affirmation trop souvent répandue qu'il n'y a pas de données disponibles en Afrique et montrent que des opérations menées soigneusement sont à l'origine d'études d'une richesse exceptionnelle; mais ceci n'est rendu possible que par une bonne qualité de la collecte ;

2. — Il n'est pas toujours réaliste de vouloir obtenir des données précises à un niveau national; aussi l'on ne peut que recommander dans ce cas la solution d'opérations localisées qui, bien que fournissant des résultats non extrapolables, sont des points de repère très précieux, dans la mesure, toujours, où l'observation a été particulièrement soignée ;

3. — Ceci n'ôte pas leur utilité aux opérations nationales de type recensement, mais leurs objectifs doivent être limités, leur réalisation doit être spécialement contrôlée sur le terrain, et elles doivent s'intégrer dans un programme d'ensemble cohérent (amélioration de l'état civil, enquêtes particulières...).

Francis GENDREAU.

TABLEAU 1. — LES PAYS ET TERRITOIRES D'AFRIQUE

Pays	Ancien (s) ou autre (s) nom (s)	Capitale	Date d'indépen- dance	Produit national brut par tête (1973) (en US \$) (1)
Afars et Issas (Territoire Français des)	Côte française des Somalis	Djibouti	27-06-77 (2)	1580
Afrique du Sud (3)	Union Sud Africaine	Pretoria et Le Cap (4)	1910	1050
Algérie		Alger	05-07-62	570
Angola (5)		Luanda	11-11-75	490
Benin	Dahomey	Porto Novo	01-08-60	110
Botswana	Bechuanaland	Gaberones	30-09-66	230
Burundi	Urundi	Bujumbura	01-07-62	80
Cameroun		Yaoundé	01-01-60	250
Canariès (Iles)		Santa Cruz et Las Palmas (6)	—	—
Cap Vert (Iles du)		Praia	05-07-75	340
Centrafrique	Oubangui-Chari	Bangui	13-08-60	160
Ceuta et Melilla		—	—	—
Comores (7)		Moroni	06-07-75	170
Congo	Congo-Brazzaville	Brazzaville	15-08-60	340
Cote d'Ivoire		Abidjan	07-08-60	380
Egypte	République Arabe Unie	Le Caire	1922	250
Ethiopie	Abyssinie	Addis-Abeba	—	90
Gabon		Libreville	17-08-60	1310
Gambie		Bathurst	18-02-65	130
Ghana	Côte d'Or	Accra	06-03-57	300
Guinée		Conakry	06-10-58	110
Guinée Bissau	Guinée Portugaise	Bissau	24-09-73	330
Guinée Equatoriale	Fernando Po et Rio Muni	Malabo (8)	12-10-68	260
Haute Volta		Ouagadougou	05-08-60	70
Kenya		Nairobi	12-12-63	170
Lesotho	Basutoland	Maseru	04-10-66	100
Liberia		Monrovia	26-07-1847	310
Libye		Tripoli et Benghazi	24-12-51	3530
Madagascar		Tananarive	26-06-60	150
Malawi	Nyassaland	Zomba	06-07-64	110

Notes 1 : Source : *Atlas, population per capita product and growth rates, 1975*. Banque Mondiale
Washington, 30 p.

2 : Devenu à cette date République de Djibouti.

3 : Y compris le Transkéi.

4 : Pretoria : capitale administrative ; Le Cap : capitale législative

TABLEAU 1 (suite)

Pays	Ancien (s) ou autre (s) nom (s)	Capitale	Date d'indépen- dance	Produit national brut par tête (1973) (en US \$) (1)
Mali	Soudan français	Bamako	22-09-60	70
Maroc		Rabat	02-03-56	320
Maurice (Ile)	Ile de France	Port Louis	12-03-68	410
Mauritanie		Nouakchott	28-11-60	200
Mozambique		Maputo (9)	25-06-75	380
Namibie	Sud Ouest Africain	Windhoek	—	—
Niger		Niamey	03-08-60	100
Nigeria		Lagos	01-10-60	210
Océan Indien (Territoire Britannique de l')		—	—	—
Ouganda		Kampala	09-10-62	150
Réunion (La)	Ile Bourbon	Saint-Denis	—	210
Rwanda		Kigali	01-07-62	70
Sahara Occidental	Rio de Oro, Sahara Espagnol	El Aiun	—	—
Sainte Héline		Jamestown	—	—
Saint Thomas et Ile du Prince		Sao Tome	—	470
Sénégal		Dakar	20-06-60	280
Seychelles		Victoria	28-06-76	370
Sierra Leone		Freetown	27-04-61	160
Somalie		Mogadiscio	01-07-60	80
Soudan	Soudan anglo-égyptien	Khartoum	01-01-56	130
Swaziland		Mbabane	06-09-68	330
Tanzanie	Tanganika, Pemba et Zanzibar	Dar Es Salam	09-12-61	130
Tchad		Ndjamena (10)	11-08-60	80
Togo		Lomé	27-04-60	180
Tunisie		Tunis	20-03-56	460
Zaire	Congo Belge, Congo Léopoldville	Kinshasa (11)	30-06-60	140
Zambie	Rhodésie du Nord	Lusaka	24-10-64	430
Zimbabwe	Rhodésie du Sud	Salisbury	11-11-65	430

5 : Y compris Cabinda
6 : Les Canaries constituent deux provinces espagnoles : Santa Cruz est le chef-lieu de la province occidentale, Las Palmas celui de la province orientale.
7 : Y compris Mayotte
8 : Anciennement Bata.
9 : Anciennement Lourenço-Marquês.
10 : Anciennement Fort-Lamy.
11 : Anciennement Léopoldville.

TABLEAU 2. — OPÉRATIONS NATIONALES MENÉES PAR PAYS DE 1946 À 1975

Pays	Date des recensements	Date des enquêtes
Afars et Issas (Territoire français des)	1960	1966
Afrique du Sud	1951-1960-1970	—
Algérie*	1948-1954-1960-1966	1969/70
Angola	1950-1960-1970	—
Bénin	—	1961
Botswana	1956-1964-1971	1961
Burundi	—	1952-1965-1970/71
Cameroun*	—	1960/65
Canaries
Cap Vert (Iles du)	1950-1960-1970	—
Centa et Melilla
Centrafrique	1961-1975	1959/60
Comores	1958-1966	—
Congo	1974	1960/61
Côte d'Ivoire	1975	1957/58-1962/64
Egypte*	1947-1960	1966-1974/75
Ethiopie	1975	1964/67-1963/71
Gabon	1960/61-1969/70	1960/61
Gambie	1951-1963-1973	—
Ghana	1948-1960-1970	1960-1966-1963/69-1971
Guinée	1972	1954/55
Guinée Bissau	1950-1960-1970	—
Guinée Equatoriale	1950-1960-1971	—
Haute Volta	1975	1960/61-1974/75
Kenya	1948-1962-1969	—
Lesotho	1946-1956-1966	—
Liberia	1962-1974	1960/71
Libye	1954-1964-1973	—
Madagascar	1974/75	1962-1966
Malawi	1956-1961-1966	1970

TABLEAU 2 (suite)

Pays	Date des recensements	Date des enquêtes
Mali*	—	1960/61
Maroc	1950/52-1960-1971	1961/63-1971/72
Maurice	1952-1962-1972	—
Mauritanie*	—	1964/65
Mozambique	1950-1960-1970	—
Namibie	1960-1970	—
Niger*	—	1959/63
Nigeria*	1952/53-1962-1963-1973	1965/66
Océan Indien (Territoire Britannique de l')	—	—
Ouganda	1948-1959-1969	—
Réunion (La)	1954-1961-1967-1974	—
Rwanda*	—	1952-1970
Sahara Occidental	1950-1960-1970	—
Sainte Hélène	1956-1966	—
Saint Thomas et Ile du Prince	1950-1960-1970	—
Sénégal*	—	1960/61-1970/71
Seychelles	1960-1971	—
Sierra Leone	1963-1974	1969/70
Somalie	1948-1975	—
Soudan	1973	1955/56-1964/66-1967/68
Swaziland*	1956-1966	1973
Tanzanie	1948-1957/58-1967	—
Tchad	—	1964
Togo	1969-1970	1961-1971
Tunisie	1946-1956-1966-1975	1968/69
Zaire	—	1955/57
Zambie	1962-1969-1974	1950/51-1956
Zimbabwe	1962-1969	1953/56

Notes : — aucune opération . . . renseignements non disponibles
19../.. : une seule opération s'étendant sur plus d'une année de calendrier.
* Des recensements ont été réalisés en 1976 (Cameroun, Sénégal, Swaziland, Egypte, Mali, Mauritanie) et 1977 (Algérie) ou sont prévus en 1977 (Niger, Nigeria) et 1978 (Rwanda).

TABLEAU 3. — DONNÉES D'ÉTAT

Pays	Population (milliers) (mi-1973)	Superficie (milliers) de km ²	Densité (hab/km ²) (mi-1973)	Proportion de population de moins de 15 ans (%) (1970)	Proportion de population urbaine (%) en 1970 (1)
Afars et Issas (Territoire Français des)	101	22	5	37	57
Afrique du Sud	23724	1221	19	41	48
Algérie	15772	2382	7	48	44
Angola	6061	1247	5	42	15
Bénin	2912	113	26	45	15
Botswana	646	600	1	48	8
Burundi	3600	28	129	43	3
Cameroun	6167	475	13	41	20
Canaries (Iles)	1229	7	169	—	—
Cap Vert (Iles du)	284	4	70	48	6
Centrafrique	1715	623	3	42	30
Ceuta et Melilla	128	ε	3938	—	—
Comores	291	2	134	43	8
Congo	1004	342	3	42	36
Côte d'Ivoire	4641	322	14	43	17
Egypte	35619	1001	36	42	44
Ethiopie	26076	1222	21	43	10
Gabon	515	268	2	29	24
Gambie	493	11	44	40	12
Ghana	9355	239	39	47	28
Guinée	4208	246	17	43	16
Guinée Bissau	509	36	14	36	20
Guinée Equatoriale	298	28	11	35	39
Haute-Volta	5737	274	21	43	7
Kenya	12482	583	21	46	10
Lesotho	994	30	33	38	3
Liberia	1659	111	15	41	13
Libye	2161	1760	1	44	28
Madagascar	7558	587	13	44	15
Malawi	4791	118	40	44	6

(1) Proportion de la population vivant dans les agglomérations de 20000 habitants et plus
— Renseignement non disponible
ε Résultat inférieur à 0,5

TABLEAU 3 (suite)

Pays	Population (milliers) (mi-1973)	Superficie (milliers) de km ²)	Densité (hab/km ²) (mi-1973)	Proportion de population de moins de 15 ans (%) (1970)	Proportion de population urbaine (%) en 1970
Mali	5376	1240	4	43	12
Maroc	16309	447	37	48	34
Maurice	868	2	424	42	45
Mauritanie	1257	1031	1	42	10
Mozambique	8823	783	11	42	5
Namibie	673	824	1	40	35
Niger	4304	1267	3	45	8
Nigeria	59607	924	65	45	16
Océan Indien (Territoire Britannique de l')	2	ε	26	—	—
Ouganda	10810	236	46	44	7
Réunion (La)	474	3	189	44	45
Rwanda	3984	26	151	44	3
Sahara Occidental	99	226	ε	—	—
Sainte-Hélène	6	ε	19	41	—
St. Thomas et Ile du Prince	78	1	81	33	13
Sénégal	4227	196	22	43	26
Seychelles	56	ε	149	38	35
Sierra Leone	2861	72	40	42	14
Somalie	3003	638	5	47	26
Soudan	16901	2506	7	45	12
Swaziland	463	17	17	47	10
Tanzanie	14377	945	15	46	6
Tchad	3868	1284	3	41	11
Togo	2117	56	38	45	12
Tunisie	5509	164	34	46	43
Zaire	23563	2345	10	44	22
Zambie	4635	753	6	46	31
Zimbabwe	5900	391	15	48	17
Ensemble	380880	30312	12	44	22
Ensemble du monde	3860000	135781	28	37	37

Sources : *Annuaire démographique*, 1973. ONU, New-York.*Selected world demographic indicators by country, 1950-2000, 1975,*

Division de la Population, Working paper n° 55, ONU, New York, 187 p. multigr.

TABLEAU 4. — LES VILLES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS EN 1970

Pays et Villes	Population (milliers)	Pays et Villes	Population (milliers)
Afrique du Sud		Egypte	
Johannesburg	1 438	Le Caire	5 673
Le Cap	1 102	Alexandrie	2 032
East Rand	899	Suez	315
Durban	847	Port Saïd	313
Pretoria	564	El Mahalla	256
Port Elisabeth	472	Tantan	254
West Rand	423	Subra El Khema	252
Vereeniging	307	Mansourah	212
O.F.S. Goldfields	210	Assouah	201
Bloemfontein	181	Assiout	176
Pietermaritzburg	159	Zagazig	173
East London	123	Ismailia	167
Kimberley	104	Damanhour	161
		Fayoum	151
Algérie		Minieh	122
Alger	991		
Oran	286	Ethiopie	
Constantine	280	Addis-Abeba	796
Annaba	172	Asmara	224
Blida	131		
Setif	129	Ghana	
Tlemcen	115	Accra	755
Sidi Bel Abbès	113	Koumassi	350
		Sekondi-Takoradi	162
Angola			
Luanda	462	Guinée	
		Conakry	254
Benin			
Cotonou	204	Guinée Equatoriale	
		Santa Isabel	105
Cameroun			
Douala	250	Kenya	
Yaoundé	178	Nairobi	535
		Monbasa	255
Canaries			
Las Palmas	287	Libye	
Santa Cruz de Tenerife	151	Tripoli	267
		Benghazi	205
Centrafrique			
Bangui	177	Madagascar	
		Tananarive	342
Congo			
Brazzaville	229	Malawi	
Pointe Noire	129	Blantyre	135
Cote d'Ivoire			
Abidjan	449		
Bouaké	107		

Source : *Trends and prospects in the population of urban agglomeration, 1950-2000 as assessed in 1973-1975*. 1975, Division de la population, working Paper n° 58, ONU, New-York, 61 p. multigr.

TABLEAU 4 (suite)

Pays et Villes	Population (milliers)	Pays et Villes	Population (milliers)
Mali		Ouganda	
Bamako	239	Kampala	360
Maroc		Sénégal	
Casablanca	1 492	Dakar	612
Rabat	493	Saint-Louis	100
Marrakech	373		
Fez	360	Sierra Leone	
Meknes	339	Freetown	179
Oujda	291		
Kenitra	269	Somalie	
Tetouan	249	Mogadiscio	205
Tanger	181		
Safi	179	Soudan	
Maurice		Khartoum	612
Port-Louis	139	Port-Soudan	105
Mozambique		Tanzanie	
Maputos	338	Dar-Es-Salaam	344
Niger		Tchad	
Niamey	239	N'Djamena	161
Nigéria		Togo	
Lagos	1 448	Lomé	196
Ibadan	740		
Ogbomosho	337	Tunisie	
Kano	348	Tunis	812
Oshogbo	246	Sfax	282
Horin	246		
Abeokuta	221	Zaire	
Port Harcourt	212	Kinshasa	1 370
Zaria	196	Kananga	450
Ilesha	195	Lubumbashi	325
Onitsha	193	Mbuji-Mayi	275
Mushin	190	Kisangani	235
Iwo	187	Likasi	150
Ado Ekiti	186	Bukavu	139
Kaduna	177	Matadi	113
Maiduguri	165	Kikwit	112
Enugu	163	Mbandaka	110
Ede	159		
Aba	154	Zambie	
Ile-Ife	153	Lusaka	285
Iia	135	Kitwe	223
Oyo	132	Ndola	171
Ikere-Ekiti	126	Chingola	122
Benin-City	119	Mulufira	113
Iseyin	112	Luanshya	101
Katsina	107		
Jos	107	Zimbabwe	
Sokoto	106	Salisbury	408
Ilobu	103	Bulawayo	260
Offa	102		

TABLEAU 5. — DONNÉES DE MOUVEMENT (1970-1974)

Pays	Taux brut de natalité p. 1000	Taux global de fécondité p. 1000	Taux brut de reproduction	Taux brut de mortalité p. 1000	Espérance de vie à la naissance	Taux d'accroissement naturel (% par an)	Taux net de reproduction
Afars et Issas (Territoire Français des)	28 (1)	—	—	—	—	2,20	—
Afrique du Sud	43	180	2,75	15,5	51,5	2,75	2,10
Algérie	49	220	3,50	15,5	53,0	3,35	2,65
Angola	47	205	3,20	24,5	38,5	2,25	1,90
Benin	59	225	3,30	23,0	41,0	2,70	2,10
Botswana	46	195	2,90	23,0	43,5	2,30	1,90
Burundi	48	205	3,10	24,5	39,0	2,35	1,85
Cameroun	40	165	2,70	22,0	41,0	1,80	1,70
Canaries (Iles)	—	—	—	—	—	—	—
Cap Vert (Iles du)	33	135	2,00	13,5	50,0	1,95	1,50
Centrafrique	43	175	2,70	22,5	41,0	2,05	1,70
Ceuta et Melilla	—	—	—	—	—	—	—
Comores	47	195	3,00	21,5	42,5	2,55	1,95
Congo	45	185	2,85	21,0	43,5	2,40	1,90
Cote d'Ivoire	46	200	3,05	20,5	43,5	2,55	2,00
Egypte	38	160	2,55	14,0	52,5	2,40	1,90
Ethiopie	49	215	3,30	26,0	38,0	2,30	1,95
Gabon	32	110	2,00	22,0	41,0	1,00	1,25
Gambie	43	185	2,80	24,0	40,0	1,90	1,75
Ghana	49	220	3,30	22,0	43,5	2,70	2,20
Guinée	47	200	3,05	23,0	41,0	2,40	1,90
Guinée Bissau	40	165	2,60	25,0	38,5	1,50	1,55
Guinée Equatoriale	37	155	2,50	19,5	43,5	1,75	1,65
Haute-Volta	48,5	210	3,20	26,0	38,0	2,25	1,90
Kenya	49	220	3,30	16,0	50,0	3,30	2,45
Lesotho	39	160	2,50	19,5	46,0	1,95	1,75
Libéria	44	180	2,80	20,5	43,5	2,35	1,85
Libye	45	210	3,35	14,5	53,0	3,05	2,50
Madagascar	50	215	3,30	21,0	43,5	2,90	2,20
Malawi	48	195	3,00	23,5	41,0	2,45	1,90

TABLEAU 5 (suite)

Pays	Taux brut de natalité p. 1000	Taux global de fécondité p. 1000	Taux brut de reproduction	Taux brut de mortalité p. 1000	Espérance de vie à la naissance	Taux d'accroissement naturel (% par an)	Taux net de reproduction
Mali	50	215	3,30	26,0	38,0	2,40	1,95
Maroc	46	210	3,45	15,5	53,0	3,05	2,60
Maurice	24	100	1,60	7,0	65,5	1,70	1,45
Mauritanie	45	190	2,90	25,0	38,5	2,00	1,75
Mozambique	43	175	2,80	20,0	43,5	2,30	1,85
Namibie	45,5	195	3,00	23,0	41,0	2,25	1,90
Niger	52	230	3,50	25,5	38,5	2,65	2,10
Nigéria	49	220	3,30	22,5	41,0	2,65	2,05
Océan Indien (Territoire Britannique de l'Ouganda	—	—	—	—	—	0,00	—
Réunion (La)	45	200	3,00	16,0	50,0	2,90	2,20
Rwanda	31	140	2,15	8,5	63,0	2,25	1,85
Sahara Occidental	50	215	3,40	23,5	41,0	2,65	2,15
Sainte Héline	—	—	—	—	—	0,90	—
Saint Thomas et Ile du Prince	28 (1)	—	—	8 (1)	—	0,80	—
Sénégal	50 (1)	—	—	13 (1)	53 (2)	1,55	—
Seychelles	48	205	3,10	24,0	40,0	2,40	1,90
Sierra Léone	37 (1)	—	—	12 (1)	63 (2)	2,55	—
Somalie	45	190	2,90	20,5	43,5	2,45	1,90
Soudan	47	200	3,00	21,5	41,0	2,55	1,90
Swaziland	48	215	3,40	17,5	48,5	3,05	2,40
Tanzanie	49	215	3,20	22,0	43,5	2,70	2,10
Tchad	50	215	3,30	20,0	44,5	3,00	2,20
Togo	44	170	2,60	24,0	38,5	2,00	1,55
Tunisie	51	215	3,30	23,5	41,0	2,75	2,10
Zaire	40	180	3,05	14,0	54,0	2,60	2,35
Zambie	45	190	2,90	20,5	43,5	2,45	1,90
Zimbabwe	51,5	220	3,40	20,5	44,5	3,10	2,30
Total	48	215	3,25	14,5	51,5	3,35	2,45
Ensemble du monde	46	200	3,10	20,0	45,0	2,60	2,10

(1) 1969-1964

(2) 1965

— Renseignement non disponible

Source : Selected world demographic indication op. cit.

TABLEAU 6. — PERSPECTIVES GLOBALES (1)

Rubrique	Période ou Année	Variante			
		Moyenne	Forte	Faible	Fécondité constante
Taux brut de reproduction	1970-74	3,10	3,11	3,10	3,11
	1975-79	3,07	3,09	3,03	3,11
	1980-84	3,02	3,08	2,91	3,11
	1985-89	2,91	3,04	2,71	3,12
	1990-94	2,76	2,95	2,43	3,12
	1995-99	2,55	2,82	2,08	3,13
Espérance de vie à la naissance	1970-74	45,0	45,2	44,7	45,0
	1975-79	47,3	47,9	46,5	47,4
	1980-84	49,7	50,6	48,4	49,9
	1985-89	52,0	53,3	50,3	52,4
	1990-94	54,4	56,0	52,2	54,8
	1995-99	56,6	58,6	54,1	57,1
Population (millions)	1970	352	352	352	352
	1975	401	402	401	401
	1980	461	463	458	462
	1985	531	537	523	535
	1990	614	626	595	625
	1995	708	732	671	734
	2000	813	855	747	868
Taux annuel moyen d'ac- croissement (%)	1970-74	2,64	2,66	2,61	2,64
	1975-79	2,77	2,83	2,67	2,81
	1980-84	2,86	2,97	2,67	2,96
	1985-89	2,88	3,07	2,58	3,09
	1990-94	2,86	3,12	2,40	3,22
	1995-99	2,77	3,12	2,12	3,35
Taux brut de natalité p. 1000	1970-74	46,3	46,4	46,3	46,4
	1975-79	45,7	45,9	45,3	46,2
	1980-84	44,8	45,5	43,7	45,9
	1985-89	43,3	44,6	41,3	45,6
	1990-94	41,5	43,4	37,9	45,4
	1995-99	39,1	41,8	33,6	45,2
Taux brut de mortalité p. 1000	1970-74	19,8	19,6	20,1	19,8
	1975-79	18,0	17,6	18,5	18,0
	1980-84	16,2	15,8	17,0	16,3
	1985-89	14,5	13,9	15,4	14,7
	1990-94	12,9	12,2	13,8	13,2
	1995-99	11,4	10,6	12,3	11,8

(1) Non compris les Canaries et Ceuta et Melilla

Source : *World population prospects, 1970-2000, as assessed in 1973*. 1975, Division de la population, working Paper n° 53, ONU, New York, 47 p. multigr.

TABLEAU 7. — PERSPECTIVES D'URBANISATION (1)

a) Nombre de villes selon la taille (en millions) (groupes cumulés)					
Taille	1970	1975	1980	1990	2000
5 et +	1	1	1	3	5
2 et +	2	4	5	12	27
1 et +	7	10	19	35	63
0,5 et +	18	27	42	76	102
0,2 et +	70	93	108	145	189
0,1 et +	132	154	175	225	306
b) Population de ces villes (en millions) (groupes cumulés)					
5 et +	5,7	6,9	8,4	23,0	45,8
2 et +	7,7	13,5	19,5	47,2	109,1
1 et +	14,6	21,6	37,0	79,2	156,7
0,5 et +	22,7	33,8	52,0	107,8	184,7
0,2 et +	38,2	54,6	73,8	129,5	211,8
0,1 et +	47,2	63,1	83,3	140,8	228,1
c) Proportion (en %) de la population de ces villes dans la population totale (hypothèse moyenne)					
5 et +	1,6	1,7	1,8	3,7	5,6
2 et +	2,2	3,4	4,2	7,7	13,5
1 et +	4,2	5,4	8,0	12,9	19,3
0,5 et +	6,5	8,4	11,3	17,5	22,7
0,2 et +	10,9	13,6	16,0	21,1	26,0
0,1 et +	13,4	15,7	18,1	22,9	28,1
(1) Non compris les Canaries et Ceuta et Melilla Source : "Trends and prospects ..." op. cité.					

BIBLIOGRAPHIE

- L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique* (Actes du séminaire sur la croissance démographique et le développement économique, Nairobi, 14-22 décembre 1969), 1974, The Population Council, New York, 768 p.
- Actes du Colloque de démographie maghrébine. Tunis, 6-10 janvier 1969, 1969, *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, n° 17-18, 743 p.
- Actes du quatrième colloque de démographie africaine*. Migrations-Etat civil-Recensements administratifs, Ouagadougou, 20-24 janvier 1975, 1975, INSD, Ouagadougou, 296 p.
- Afrique Noire, Madagascar, Comores... Démographie comparée*, 1967, 2 vol., DGRST, Paris.
- Bibliographie démographique 1945-1970*, 1972, INSEE, Paris, 83 p. multigr.
- Bibliographie des études démographiques relatives aux pays en voie de développement*, INSEE, Paris, 110 p., multigr.
- Colloque de démographie africaine organisé par l'ORSTOM, l'INED et l'INSEE, Paris, 6-9 octobre 1970, 1971, *Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines*, vol. VIII, n° 1, Paris, 129 p.
- Compte rendu du colloque de démographie africaine de l'ORSTOM, 1968, avril 1969, *Bulletin de Liaison Sciences Humaines*, n° 11, Paris, 139 p. multigr.
- Compte rendu du 3^e colloque de démographie africaine, 3-5 octobre 1972, Rabat, numéro spécial de « *La démographie en Afrique d'expression française, bulletin de liaison* ».
- Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, 1973. The Population Council, New York, 1028 p.
- La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar* (Bordeaux-Talence, 29 septembre - 2 octobre 1970), 1972, CNRS, Paris, 2 vol., 1109 p.
- Demographic measures and population growth in Arab countries*, 1970, Cairo Demographic Center, Le Caire, 352 p.
- Deuxième colloque de démographie maghrébine*, Oran-Les Andalouses, 21-26 avril 1975, 1975, Direction des Statistiques, Oran, 639 p.
- Enquête démographique par sondage. Manuel d'enquêteur et de contrôleur*, 1966, INSEE, Paris, 78 p.
- Les enquêtes démographiques à passages répétés. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar. Méthodologie*, 1971, ORSTOM-INED-INSEE, Paris, 290 p.
- Fertility trends and differentials in Arab countries*, 1971, Cairo Demographic Center, Le Caire, 398 p.
- Guide démographique de l'Afrique*, 1975, CEA, Addis-Abeba, 126 p. multigr.
- Le Maghreb, mars 1971, Numéro spécial de *Population*, INED, Paris, 274 p.
- Manuel des enquêtes démographiques par sondage en Afrique*, 1976, CEA, Addis-Abeba, 198 p. multigr.
- Perspectives d'évolution 1970-1985. Population urbaine et rurale*, juillet 1970, SEAE, Paris, 2 tomes.
- La population de l'Afrique tropicale* (1^{re} Conférence africaine de la population, Ibadan, 3-7 janvier 1966), 1973, The Population Council, New York, 623 p.
- Population in African Development* (Actes du 1^{er} Congrès régional africain de population, Accra, 9-18 décembre 1971), 1975, UIESP, Liège, 2 vol., 899 p.
- Problèmes de démographie en Afrique* (Colloque de Paris, 20-27 août 1959), 1960, UIESP, Paris, 60 p.

- Recensements et enquêtes démographiques dans les états africains et malgaches. Situation au 1^{er} janvier 1974*, mai 1974, INSEE, Paris, 88 p. multigr.
- Recommandations africaines concernant les recensements de population prévus pour 1970, 1968*, CEA, Addis-Abeba, 143 p. multigr.
- Séminaire sur les enquêtes à passages répétés, 3-11 février 1972, Paris, numéro spécial de « *La démographie en Afrique d'expression française, bulletin de liaison* ».
- La situation de l'état civil dans les pays de l'OCAM*, 1974, 2 vol., OCAM, Yaoundé.
- 'Sources des données, 1^{re} partie de *Sources et analyse des données démographiques, Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*, 1973, INED-INSEE-ORSTOM-SEAE, Paris, 415 p.
- La transition démographique en Afrique Tropicale*. Compte rendu de la réunion d'un groupe d'experts, Paris, 17-19 novembre 1970, 1971, OCDE, Paris, 372 p. multigr.
- ADADEVOH (B.K.), 1974. — *Sub-fertility and infertility in Africa*, Caxton Press, Ibadan, xxx + 114 p.
- BLANC (R.), THEODORE (G.), 1960. — Les populations d'Afrique Noire et de Madagascar. Enquêtes et résultats récents. *Population*, n° 3, Paris, pp. 407-432.
- BLANC (R.), 1962. — *Manuel de recherche démographique en pays sous-développé*, PUF, Paris, 226 p.
- BLANC (R.), 1975. — Les statistiques et études démographiques dans les pays africains d'expression française. Situation à la fin 1974. *Population*, n° 3, pp. 588-600.
- BLAYO (C.), BLAYO (Y.), 1972. — La population de l'Afrique. *Population*, n° 6, pp. 1082-1101.
- BRASS (W.), COALE (A.J.), DEMENY (P.) et coll., 1968. — *The demography of Tropical Africa*. Princeton University Press, 539 p.
- CALDWELL (J.C.), 1974. — The study of fertility and fertility change in tropical Africa. *WFS, Occasional Paper*, n° 7, Londres, 35 p.
- CANTRELLE (P.), LACOMBE (B.), 1973. — Problématique de la collecte en démographie. *Annales Economiques*, n° 5, Paris, pp. 9-25.
- CANTRELLE (P.), 1974. — *La méthode de l'observation démographique suivie par enquête à passages répétés (OS/EPR)*. Laboratories for Population Statistics, The Carolina Population Center, Chapel Hill, 36 p.
- CANTRELLE (P.), 1975. — *Collecte démographique*, ORSTOM, Paris, 2 vol. multigr.
- CLAIRIN (R.), 1973. — Ajustement de données imparfaites. *Sources et Analyse de données démographiques*, 2^e partie, INED-INSEE-ORSTOM-SEAE, Paris, 184 p.
- CLAIRIN (R.), 1975. — *La contribution de l'Afrique noire à l'analyse démographique*. Communication au Colloque national sur l'analyse démographique et ses applications (CNRS, Paris, 20-22 octobre 1975), 20 p. multigr.
- CONDE (J.), 1971. — *La transition démographique appliquée à l'Afrique tropicale avec comme implications les variables de la santé, de l'éducation, de l'économie*. 2 tomes, OCDE, Paris.
- COSIO (M.E.), TABAH (L.), 1975. — Les perspectives démographiques. *Sources et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*, 3^e partie, chapitre VI, INED-INSEE-MICCOOP-ORSTOM, Paris, 117 p.
- GENDREAU (F.), LACOMBE (B.), 1975. — Les données individuelles et collectives, *Sources et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*, 3^e partie, chapitre I, INED-INSEE-MICCOOP-ORSTOM, Paris, 62 p.
- GENDREAU (F.), 1976. — *Introduction à la démographie. Le cas de l'Afrique*. IFORD, Yaoundé, 98 p. multigr.

- HANCE (W.A.), 1970. — *Population, migration and urbanization in Africa*. Columbia University Press, New York, 450 p.
- KUCZYNSKI (R.R.), 1948. — *Demographic survey of the British Colonial Empire*. Oxford.
- LOOKY (S.I.), 1975. — *Collecte et exploitation des données démographiques*. IFORD, Yaoundé. 86 p. multigr.
- LORIMER (F.), 1961. — *Demographic information on tropical Africa*. Boston University Press.
- LORIMER (F.), BRASS (W.), VAN DE WALLE (E.), 1965. — *Demography, The African World, a survey of social research*. Fr. A. Praeger ed., pp. 271-303.
- MONDOT-BERNARD (J.), 1975. — *Les relations en Afrique entre la fécondité, la mortalité aux jeunes âges et la nutrition*. OCDE, Paris, 101 p. multigr.
- MYBURG (C.A.), 1956. — Estimating the fertility and mortality of African populations. *Population studies*, vol. 10, n° 2.
- OKONJO (C.), 1973. — Fertility levels and differentials in Africa. In *Congrès international de la Population*, Liège, 1973, UIESP, Liège, vol. 2, pp. 149-161 (traduit par ROZAT (M.) in *La démographie en Afrique d'expression française, bulletin de liaison*, n° spécial 7, pp. 71-81).
- PICOUET (M.), 1973. — Quelques réflexions sur l'utilisation de la méthode d'enquête à passages répétés pour l'observation et la mesure de la migration interne. 4^e *Colloque National de Démographie du CNRS*, Caen, 2-4 mai 1973, pp. 219-225.
- PICOUET (M.), 1974. — Les migrations. *Sources et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*, 3^e partie, chapitre V, INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM, Paris, 52 p.
- POOL (D.I.), 1972. — La collecte et l'analyse des données démographiques en Afrique. In *Séminaire international sur la statistique démographique et l'emploi d'ordinateurs en tenant particulièrement compte de la recherche démographique*, 23 novembre - 7 décembre 1972, 25 p. multigr.
- RETEL-LAURENTIN (A.), 1974. — *Infécondité en Afrique noire*. Masson, Paris, 188 p.
- SCOTT (C.), 1976. — Sampling for demographic and morbidity surveys in Africa. *Revue de l'Institut International de Statistique*, vol. 35, pp. 154-171.
- SIMONET (H.), 1974. — *Questions de démographie africaine*. Ecole de Statistique d'Abidjan, 2 fascicules, 228 p.
- TABUTIN (D.), VALLIN (J.), 1975. — La nuptialité et DITTGEN (A.), GUITTON (C.), La fécondité. *Sources et analyse des données démographiques, Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*, 3^e partie, chapitre III, INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM, Paris, 120 p.
- WALTISPERGER (D.), 1976. — La mortalité. *Source et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar*. 3^e partie, chapitre IV, INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM, Paris, 126 p.

GENDREAU Francis. La démographie des pays d'Afrique. Revue et synthèse.

La première partie passe en revue les principales sources de données et montre les difficultés de définir des concepts par exemple pour l'estimation de l'âge.

La deuxième partie fait le point de l'état des connaissances actuelles de la démographie des pays africains en s'appuyant sur les estimations des Nations Unies puis en utilisant des investigations nationales ou localisées ayant conduit à des analyses approfondies.

L'imprécision de la plupart des chiffres ne permet le plus souvent de donner que des indications grossières sur les effectifs, les structures et l'évolution des populations africaines; mais la très grande diversité des situations apparaît déjà dans la comparaison entre les pays, et se retrouve à l'intérieur de chacun d'eux.

La priorité devrait être accordée à la collecte de données de qualité au sein d'une véritable stratégie de la recherche démographique.

GENDREAU Francis. Demography in African Countries. Review and Synthesis.

The first part reviews the chief data-sources and shows the difficulties in defining concepts, eg. age-estimates.

The second part takes stock of the state of the current knowledge of demography in African countries by relying on United Nations' estimates and then by using national or localised investigations which had led to detailed analyses.

The lack of accuracy of most of the figures very often allows only rough indications to be given on the size, structure and evolution of the African populations; the very great disparity, however, between the positions appears already in the comparison between the countries and is again noted within each of them.

Priority should be given to gathering quality-data within a true demographic research policy.

GENDREAU Francis. La demografía de los países de Africa. Revisión y síntesis.

La primera parte del artículo examina las principales fuentes de datos demográficos de los países africanos y destaca las dificultades existentes en la definición de los conceptos, por ejemplo, en la estimación de la edad.

En la segunda parte se resumen los conocimientos actuales sobre la demografía de esos países, basándose en las estimaciones de Naciones Unidas y en las investigaciones nacionales y locales más precisas.

La mala calidad de los datos determina que en la mayoría de los casos, sólo se pueda dar una estimación muy burda acerca de los efectivos, las estructuras y la evolución de las poblaciones africanas; sin embargo, se observa una diversidad de situaciones al hacer comparaciones entre países como igualmente al interior de cada país.

Debería darse prioridad a la recolección de datos de buena calidad y en el marco de una verdadera estrategia de investigación demográfica.